SNFOLC
FO
Syndicat National Force Ouvrière des Lycées et Collèges

Mobilisation nationale le 1er février !

Quelques appels académiques intersyndicaux et prises de position des personnels mobilisés avec leurs sections syndicales pour le 1er février

- **Pour la défense du Baccalauréat, premier grade universitaire**
- **Pour le retrait du plan étudiants**
- **Pour la défense des postes, des disciplines et des statuts**

- Etat au 23 janvier 2018-

Appel unitaire au retrait de la plateforme Parcoursup et du projet de loi relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants (loi ORE)

« Appel du 20 janvier 2018 »

Adopté à l'unanimité par "les 300" personnes présentes à la réunion publique organisée à la Bourse du travail, dont des représentants de multiples organisations professionnelles, syndicales et de collectifs mobilisés contre la loi ORE (ACIDE, ANCMSP, ASES, APSES, ARESER, CGT, Comité de mobilisation de Paris 1, Copernic, SLU, SUD, SNESUP-FSU,SNASUB-FSU, FNEC FP-FO...)

Nous, étudiant.e.s, membres du personnel de l'enseignement supérieur et secondaire, réuni.e.s le 20 janvier 2018 à la Bourse du Travail de Paris, réaffirmons que la réforme mise en place à marche forcée par la ministre Frédérique Vidal, alors que le projet de loi est encore en discussion devant le Parlement, ne se limite pas à la « correction » d'une lacune dans le système APB : cette réforme met en place les conditions d'une compétition et d'un classement entre élèves, enseignants, formations, universités et territoires. Les propos de la ministre devant la commission « Culture, Éducation, enseignement supérieur et recherche » du Sénat laissent clairement entendre que le

projet de loi ORE est pensé et imposé en lieu et place d'un investissement massif de moyens à hauteur de l'enjeu que représente l'Université pour le pacte républicain. Si le président de la République a pu dire qu' « il faut en finir avec le mythe de l'université pour tous », ce n'est assurément pas à lui de décider de cela. L'université publique française est fondée sur l'accès de droit à tout titulaire du bac, sur des frais d'inscription contenus et fixés nationalement, sur l'égalité entre établissements et sur le cadrage national des diplômes. Tous ces principes sont remis en cause par le projet de loi ORE et par la mise en place de Parcoursup. Ceci rend possible à moyen terme une augmentation des frais d'inscription, l'endettement des étudiants et la privatisation de filières complètes de l'enseignement supérieur public. S'opposer à cette loi par tous les moyens légaux est une ardente obligation : il y va de l'égalité de toutes et tous pour l'accès à la connaissance, à la formation et à la culture.
Voilà pourquoi nous appelons :
1) à ne pas répondre aux injonctions de mise en œuvre d'une procédure prévue par une loi non encore votée. L'éthique du fonctionnaire engage à refuser les ordres illégaux. Nous appelons aussi à saisir les tribunaux administratifs contre toute décision prise dans les établissements en dehors du cadre démocratique de vote dans les conseils centraux.
2) à défendre le baccalauréat comme premier grade universitaire fondé sur des épreuves anonymes en fin de terminale. Nous appelons, avec les collègues du secondaire mobilisés contre la réforme du Bac et pour le retrait de Parcoursup, à ne pas participer à la mise en place de la réforme, en donnant des avis positifs à tous les élèves. Nous appelons les parents d'élèves à interpeler sur ce point leurs représentants, les directions des lycées et les élus de la nation.
3) à investir immédiatement dans l'université le milliard par an dont la nécessité est reconnue depuis longtemps par tous : les 6 milliards du crédit impôt recherche sont la preuve que l'argent est disponible pour l'université, sans porter atteinte aux équilibres budgétaires nationaux.
4) à la réunion d'une Coordination nationale de l'éducation samedi 27 janvier 2018.
5) à participer massivement à la journée nationale de grève et de mobilisation du 1er février
Appel adopté à l'unanimité

■ 04 - académie d'Aix-Marseille

► ***HIS Lycée des Iscles (Manosque) – motion avec CGT et FO : extrait :***

Monsieur le Ministre, Nous, personnels pédagogiques du lycée des Iscles à Manosque réunis en Heure d'Information Syndicale avec nos sections syndicales CGT/ CGT /FO le jeudi 5 octobre 2017 avons discuté des différentes mesures annoncées dans la fonction publique et dans l'éducation nationale et nous déplorons les conséquences qu'elles engendrent … comment assurer l'égalité des chances avec un baccalauréat dévalorisé par le contrôle continu ?

■ 13 - académie d'Aix-Marseille

► ***AG au lycée Jean Perrin (Marseille 10°) - motions avec SNFOLC et CGT : extraits :***

Loi travail / statuts / contre-réformes

Nous, enseignants du lycée Jean Perrin (Marseille, 10°), réunis en Assemblée Générale à l'appel des sections SNFOLC et CGT Educ'Action, avons discuté des ordonnances de la loi Travail et des contre-réformes en cours/annoncées (évaluation PPCR, "BAC maison"...). Ces ordonnances, ces contre-

réformes sont toutes inacceptables : nous en exigeons le retrait et l'ouverture immédiate de négociations sur les revendications des personnels. Plus que jamais, il est urgent que soient mises en œuvre les conditions conduisant à l'unité syndicale, public, privé, pour le retrait des ordonnances et la défense des statuts de la Fonction Publique. *Motion votée et adoptée à l'unanimité moins une abstention.*

■ 13 - académie d'Aix-Marseille

► ***HIS Collège l'Estaque (Marseille) – motion avec SNFOLC, SNES-FSU : extrait :***

Les personnels du collège l'Estaque à Marseille réunis en heure d'information syndicale le lundi 9 octobre 2017 avec les sections syndicales SNFOLC et SNES

Nous disons NON : -à une future réforme du baccalauréat. Le baccalauréat doit rester le premier grade universitaire et un diplôme national.

► ***HIS Lycée Saint-Exupery (Marseille) – motion avec SNES, FO, SUD, CGT***

Les enseignants du lycée Saint-Exupéry de Marseille réunis en heure d'information syndicale lundi 27/11 avec les sections SNES, FO, SU, CGT, demandent:

- **l'abandon du "plan étudiant" instituant la sélection à l'Université.** La création des places nécessaires à l'accueil de tous les bacheliers. Nous ne participerons à aucune sélection!
- **le maintien du BAC national**, 1er grade universitaire donnant accès de droit à l'Université dans la fac et la filière choisie par chaque bachelier.
- le maintien, et le rétablissement dans toutes les disciplines, des épreuves nationales, anonymes, ponctuelles et terminales, seules garantes du caractère national du diplôme.

(Pour: 33, Abstention: 6, Contre:1)

► ***HIS Lycée Joliot Curie (Aubagne) – motion avec CGT, FO, SNES et SUD***

*Les sections **CGT, FO, SNES, SUD,** de l'établissement ont adopté cette motion. Nous proposons aux Professeurs Principaux de Terminale de la faire connaître, le jour du stage orientation auquel ils sont convoqués (14.12), aux collègues des autres établissements du secondaire et à nos collègues du supérieur.*

►**MOTION du Lycée Joliot CURIE / Aubagne**

Les sections syndicales CGT, FO, SNES, SUD, et la liste locale "Autrement" du lycée Joliot CURIE d'Aubagne **condamnent le Plan Etudiant et le projet de réforme du Baccalauréat annoncé par le ministre Blanquer.**

Outre la surcharge considérable de travail qui nous est imposée (stages de formation à l'orientation non rétribués, organisation de "semaines de l'orientation", suivi des fiches "avenir") au détriment de notre mission d'enseignement, nous refusons de devenir les agents de la sélection à l'entrée à l'université, chargés de "gérer les flux" en prévision des fermetures de filières, des suppressions de postes auxquelles les universités sont contraintes dans un cadre de restriction budgétaire.

Nous défendons en revanche comme le plus juste principe de sélection à l'entrée à l'université le baccalauréat, en contrôle terminal, national et anonyme. **Cela implique que le gouvernement renonce au projet de réforme-destruction du bac, et que la réforme Châtel soit abrogée**. Cela implique le retour à des horaires et des programmes nationaux, à la suppression du CCF (Les ECA en LV notamment), au rétablissement des heures d'enseignements supprimées par les réformes du collège et du lycée, au rétablissement du droit au redoublement et à la prérogative des conseils de classes en la matière, à l'abrogation du décret du 25/10/2015 autorisant les élèves ayant échoué à

l'examen à conserver le bénéfice de leurs meilleures notes un ou deux ans, à la baisse des effectifs par classes.
Nous portons aujourd'hui à la connaissance de nos collègues de l'enseignement supérieur cette motion, et la transmettons à nos instances syndicales afin que nos organisations, qui ont voté contre le plan Etudiant lors du CSE du 9 novembre 2017 (42 voix contre / 30 pour), organisent ensemble les conditions favorables au rapport de forces nécessaire pour mettre en échec les projets du gouvernement.
Nous refusons d'être les censeurs de l'entrée à l'université.
Nous refusons d'être les fossoyeurs du baccalauréat.

■ 17 - académie de Poitiers

► ***HIS Lycée Jean Hyppolite (Jonzac) – motion avec FO***

Les personnels du Lycée Jean Hyppolite de Jonzac, réunis en heure d'information syndicale avec le SNFOLC17 le 11 décembre 2017, s'inquiètent des annonces faites par le gouvernement concernant le baccalauréat, et des problèmes induits par le «plan étudiant» :
– ce plan repose sur l'investissement supplémentaire des enseignants, au détriment de la transmission des connaissances;
– ce n'est pas aux professeurs des lycées d'effectuer une sélection à l'entrée à l'Université.Ils affirment leur attachement au baccalauréat, premier grade universitaire, diplôme national, aux épreuves terminales et anonymes, seules garantes de l'égalité entre les candidats et les établissements.
En conséquence, ils exigent:
– l'abandon du «plan étudiant»;
– le maintien des épreuves terminales et anonymes du baccalauréat, l'arrêt des ECA, l'abandon du projet Blanquer;

- le rétablissement des heures d'enseignement et la création de tous les postes nécessaires, notamment de PSY-EN

■ 17 - académie de Poitiers

► ***HIS Lycée Merleau-Ponty (Rochefort) – motion avec FO***

Les personnels du lycée Merleau-Ponty de Rochefort réunis en heure d'information syndicale le 7 décembre 2017, et les personnels signataires de la pétition, soutenus par la section FO de l'établissement, ont pris connaissance du projet de réforme du baccalauréat que le ministre Blanquer a présenté dans la presse au moment où débutait la « concertation sur le baccalauréat ».
Ils dénoncent une pseudo-concertation dont les conséquences sont d'ores et déjà tirées par le ministre.
Ils s'opposent à la volonté du ministre inscrite dans le « plan étudiants » de ne faire du baccalauréat qu'un « repère » dans la scolarité des élèves, et non plus la garantie d'un accès à l'université dans la filière de leur choix. Un tel choix ferait peser sur les professeurs de terminale, à commencer par les professeurs principaux, la responsabilité de la sélection à l'Université, notamment par le renseignement des « fiches avenir », qui les exposerait à de multiples pressions. En outre ce projet étendrait encore les missions des enseignants, en faisant peser sur eux l'orientation, ce qui remettrait en cause les missions des COP. Cette menace sur les statuts se retrouve dans la mise en oeuvre du continuum Bac-3/Bac+3.
Ils dénoncent l' « individualisation des parcours » annoncée par le ministre, qui poursuivrait la réforme du collège au lycée, substituerait les connaissances aux compétences avec la généralisation

du livret de compétences, et renforcerait à nouveau l'autonomie des établissements, contre le caractère national de l'Education. L'extension du contrôle continu créerait un baccalauréat à la carte, qui n'aurait plus aucune valeur.
Ces projets de contre-réformes s'inscrivent dans une logique d'austérité budgétaire et de régression sociale, qui aggraverait les pressions sur les personnels, dégraderait leurs conditions de travail, et s'attaquerait à leur statut.
Enfin, conséquence qui n'est pas la moindre, cette attaque contre les diplômes est aussi une attaque contre les droits collectifs, puisque le baccalauréat est la clé de voûte du système de rémunération et de qualification en France.
C'est pourquoi les personnels signataires revendiquent :
• Le maintien du baccalauréat premier grade universitaire et diplôme de fin d'études,
• Le maintien et le rétablissement dans toutes les disciplines des épreuves nationales, anonymes, ponctuelles et terminales du baccalauréat,
• Le maintien et le rétablissement des horaires disciplinaires, des dédoublements, des disciplines et des heures d'enseignement supprimés par la réforme des lycées de 2010,
• Le retrait du « plan étudiants », et du dispositif des fiches « avenir »,
• La création des postes nécessaires et des places à l'université.
Ils prennent position pour le retrait du « plan étudiant » car ils refusent de sélectionner leurs propres élèves pour l'entrée à l'université.

■ 21 - académie de Dijon

► ***Communiqué départemental SNES-FSU, SNFOLC et CGT***
Les syndicats SNES-FSU, SNFOLC, et CGT de Côte d'Or, réunis en intersyndicale le 7 décembre 2017, expriment leurs vives inquiétudes à l'égard du « plan étudiants » et du projet de baccalauréat Blanquer.
Le « plan étudiants » :
4 contraint les enseignants à émettre des avis qui préparent la sélection à l'entrée de l'Université. Cela remet en cause le baccalauréat comme 1er grade universitaire suffisant pour accéder à la filière et à l'établissement de son choix.
4 alourdit les conditions de travail des professeurs de lycée, en particulier les professeurs principaux, avec le travail d'orientation et le remplissage des fiches avenir.
4 élude les véritables problèmes, à savoir : d'une part, le manque de moyens des Universités (qui les empêche d'assurer leurs missions d'enseignement et d'ouvrir des places en nombre suffisant pour tous les étudiants) ; d'autre part, les conséquences des réformes successives (qui ont diminué les heures de cours disciplinaires et engendré les difficultés des bacheliers dans l'enseignement supérieur).
Le projet de baccalauréat Blanquer :
4 démantèlerait le bac comme examen national à travers l'extension du contrôle continu.
4 exploserait les cadres de la classe au nom de la « modularité » du lycée, menaçant de nombreuses heures de cours et des disciplines, et subséquemment des postes.
4 remettrait donc lui aussi en cause le baccalauréat comme 1er grade universitaire.
C'est pourquoi les organisations syndicales SNES-FSU, SNFOLC et CGT Educ'Action de Côte d'Or appellent les enseignants à signer cette pétition et à soutenir toute mobilisation exigeant :
4 **le retrait du « plan étudiants »**
4 **le retrait du projet de baccalauréat Blanquer et le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire.**

4 **le rétablissement des heures et la création des postes nécessaires (enseignants, Psy-EN…).**
4 **l'ouverture massive de places supplémentaires en premier cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.**

► ***HIS Lycée Eiffel (Dijon) – motion avec SNFOLC, SGEN et SNES***

Les enseignants du lycée Eiffel à Dijon, réunis lundi 4 décembre 2017 en heure d'information syndicale avec les sections SNFOLC SGEN et SNES, expriment leurs vives inquiétudes à l'égard du « plan étudiants » car

- il impose aux enseignants de valider la sélection à l'entrée de l'Université et la remise en cause du baccalauréat comme 1er grade universitaire
- il alourdit la charge de travail de tous les enseignants de terminale, en particulier les PP.
- il élude le véritable problème : le manque de moyens des Universités, les conséquences des réformes successives qui ont diminué les heures de cours disciplinaires entraînant les difficultés des bacheliers une fois arrivés dans l'enseignement supérieur.

C'est pourquoi les enseignants réunis appellent les collègues de l'établissement à signer cette pétition pour demander :

- le retrait du « plan étudiants »
- le retrait du projet de baccalauréat Blanquer

Ils demandent aux représentants des organisations syndicales ici présents de faire connaître cette pétition à leurs instances syndicales et demandent qu'une intersyndicale départementale se réunisse de toute urgence pour élargir et donner suite à cette mobilisation.

► ***Lycée Stephen Liégeard - Information destinée aux parents d'élèves à l'initiative des syndicats Snes, FO et d'enseignants, syndiqués ou non de l'établissement***

Votre enfant, élève en Terminale va passer son bac cette année, que va-t-il faire ensuite ?
Jusqu'ici le bac était le premier grade universitaire, c'est à dire que tout titulaire de ce diplôme pouvait s'inscrire dans la filière de son choix.
Le boom des naissances à partir de 1999 (entre autres raisons) a provoqué une forte hausse du nombre de bacheliers, et l'année passée, 65 000 nouveaux bacheliers ce sont retrouvés sans affectation à la rentrée 2017 : certaines universités ont alors effectué des « tirages au sort », pratique scandaleuse pour « trier » les bacheliers .
Il n'était pourtant pas difficile de prévoir que les jeunes nés en 1999 auraient 18 ans en 2017 , qu'ils passeraient leur bac, et voudraient poursuivre leurs études.
Comme l'augmentation du nombre de bacheliers va encore se poursuivre jusqu'en 2023, le gouvernement a trouvé une solution appelée parcoursup : la sélection ne sera pas faite par tirage au sort mais dans un premier temps par les lycées : vos enfants devront faire 10 voeux et les conseils de classe donneront un avis sur chaque voeux. Cet avis (favorable ou non) sera transmis à l'université qui pourra ainsi sélectionner ses futurs étudiants en fonction du nombre de places disponibles.
Nous n'acceptons pas de délivrer ces avis, nous n'acceptons pas de choisir parmi nos élèves ceux qui pourront s'inscrire en médecine, en staps, en droit, en lettres .....(Nous connaissons tous des élèves qui ont réussi brillamment leurs études supérieures alors qu'ils avaient des résultats très médiocres au lycée).
Quels que soient ses résultats, un jeune doit pouvoir s'inscrire dans la filière de son choix, à lui de faire ses preuves lors de la première année.
Nous demandons donc l'abandon du dispositif « parcoursup », l'ouverture du nombre de places nécessaires dans le supérieur afin d'accueillir tous les jeunes bacheliers.

■ 37 - académie de Rennes

► ***Déclaration commune FO et CGT***

Le projet de loi réformant l'orientation et l'accès à l'enseignement supérieur sera examiné à l'assemblée nationale à partir du 12 décembre.

Prenant prétexte de l'utilisation du tirage au sort

dans certaines filières et des difficultés que peuvent rencontrer les étudiants dans leur scolarité de licence, le gouvernement a fait le choix de mettre en place (ou de renforcer) une sélection qui ne veut pas dire son nom.

Les filières de licence dites en tension pourront ainsi refuser les demandes au vu des dossiers des élèves et des *« attendus »* qu'elles auront elles-mêmes définis. Plus généralement, chaque université pourra imposer *« un contrat de réussite »* aux élèves sur ces mêmes bases. Si l'élève refuse ce contrat, il ne pourra pas accéder à l'orientation qu'il ou elle demande. Si l'élève accepte, rien ne garantit que l'université ne puisse pas l'exclure du cursus si elle estime que le contrat n'est pas rempli.

Cette sélection est inacceptable. **L'obtention du baccalauréat, 1er grade universitaire doit permettre à chaque élève d'accéder à la poursuite d'études souhaitée.**

La réponse aux réelles difficultés liées à l'orientation post bac doit être avant tout trouvée dans les moyens alloués à l'orientation, le recrutement de personnels universitaires en nombre suffisant pour satisfaire les demandes d'orientation mais aussi pour aider à la réussite de chacun en licence, en particulier pour des remédiations pédagogiques.

Au contraire, avec ce projet de loi, le gouvernement refuse d'assumer financièrement la démocratisation des études supérieures et s'en prend surtout aux élèves issus de milieux populaires, en visant plus particulièrement les bacheliers professionnels et technologiques, alors même que les places en IUT et STS sont notoirement insuffisantes pour ces élèves.

C'est pourquoi la CGT Educ'action 22 et la FNEC-FP FO 22 exigent l'abandon

du projet de loi.

Pour les mêmes raisons, nous sommes opposés à la volonté affirmée par le gouvernement de réduire le nombre d'épreuves du baccalauréat à 4 au profit de l'introduction du contrôle continu.

Il s'agirait de lui substituer un bac « maison » fondé principalement , à l'image du DNB obtenu par 80% des collégiens avant même de passer ce qui reste d' épreuves terminales ,sur le contrôle continu (500 pts sur 800 lui sont dédiés !).

Un premier pas dans cette direction a déjà été entrepris au lycée avec des conséquences néfastes pour les personnels et les élèves : épreuve en cours d'année en langues vivantes, CCF en lycée professionnel.

Pour le gouvernement, il faut satisfaire aux exigences de la réduction des « soi-disant » déficits (coût d'un candidat au bac de 74 euros contre 3 euros pour le DNB) et en même temps oeuvrer à la baisse du coût du travail en organisant méthodiquement :

- l'affaiblissement des connaissances disciplinaires(6h/sem de français en 6ème en 1995, 4h30 avec la réforme du collège, 9h de mathématiques en Terminale C, de 6 à 8h aujourd'hui en Terminale S, interdiction des redoublements…)

-la liquidation des diplômes nationaux qui garantissent la reconnaissance des qualifications professionnelles et les niveaux de salaire dans les conventions collectives.

Le baccalauréat doit demeurer le 1er grade universitaire et seules des épreuves ponctuelles terminales anonymes peuvent garantir l'égalité entre tous ainsi que l'égale valeur du diplôme suivant les lycées d'origine des élèves.

La CGT Éduc'action 22 et la FNEC-FP FO 22 exigent, à ce titre, la suppression des CCF au profit d'épreuves ponctuelles nationales pour le baccalauréat professionnel.
La CGT Educ'action 22 et la FNEC-FP FO 22 travailleront à construire la mobilisation, au côté des organisations de jeunesse, contre la sélection à l'université et ces projets délétères de réforme du baccalauréat et des lycées, généraux technologiques et professionnels engagés par ce gouvernement.
Elles exigent que soient donnés aux élèves et étudiants les moyens pédagogiques et budgétaires permettant la réussite de tous dans leur poursuite d'étude.
Elles appellent les collègues à se réunir en heures d'information syndicale afin de prendre position contre ce projet et à construire l'indispensable rapport de force qui seul pourra faire reculer le gouvernement.

■ 27 - académie de Rouen

Prise de position des enseignants du lycée Porte de Normandie de Verneuil-sur-Avre

Les enseignants du lycée Porte de Normandie de Verneuil-sur-Avre, réunis en heure mensuelle d'information syndicale le jeudi 18 janvier 2018 à l'initiative du SNFOLC et du SNTEAAFO, après avoir pris connaissance du « plan Etudiants », exigent l'abandon de ce nouveau dispositif pour les raisons suivantes.

Tout d'abord, concernant le baccalauréat lui-même. Les épreuves du baccalauréat seraient réduites à deux épreuves dites universelles et deux épreuves de spécialité en contrôle continu au choix pour les lycéens. Les cours seraient donc à la carte et menaceraient de nombreuses disciplines et postes d'enseignant. Le bac ne serait plus une épreuve nationale, ponctuelle et anonyme reconnu dans tout le pays mais un bac « maison », dans le droit fil des ordonnances Macron.

Ensuite, concernant l'orientation post-bac et le dispositif Parcoursup. Sous prétexte de ne pas être amené comme l'an passé à accorder par tirage au sort sa place à l'université à tout bachelier qui en fait la demande, plutôt que de créer des postes dans le supérieur et d'augmenter les capacités d'accueil, il est demandé aux professeurs principaux d'effectuer eux-mêmes la sélection. Outre le fait que cela menace le corps des psyEN, cela accroitrait la charge de travail des équipes.

C'est pourquoi nous nous inscrivons dans la déclaration unitaire faite lors du Comité Technique Académique du 16 janvier 2018 comme dans la position intersyndicale nationale du mois de novembre de la FNEC FP-FO, de la FERC CGT, de la FSU, de SUD, de Solidaires étudiants, de l'UNEF, de l'UNL qui demande l'abandon du « plan étudiants » et le maintien du baccalauréat comme diplôme national et premier grade universitaire garantissant l'accès de tous les bacheliers sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.

Comme l'intersyndicale académique, nous faisons le lien entre les 62 équivalents temps plein supprimés à la rentrée prochaine dans les lycées généraux et technologiques pour 335 élèves prévus en moins et l'application anticipée de la réforme du lycée et du baccalauréat dès la rentrée 2018.

Nous nous félicitons de la décision des organisations syndicales nationales et de jeunesse (FNEC FPFO, SNESUP-FSU, SNES-FSU, CGT, SUD, UNEF, UNL, SGL, UNL SD) du 10 janvier d'appeler à la mobilisation le 1er février pour le maintien du baccalauréat comme diplôme national et premier grade universitaire et pour l'abandon du « plan étudiants ».

■ 29 - académie de Rennes

► ***HIS LPO de l'Elorn (Landerneau) – motion avec CGT, FO, SNES, SUD le 28 novembre : extrait :***

Les projets du ministère concernant le BAC s'inscrivent dans la même logique que celle de la loi Travail et des ordonnances dont il faut obtenir le retrait : destruction des conventions collectives qui reconnaissent les qualifications des salariés sur l'existence des diplômes nationaux. Le BAC diplôme de fin d'étude secondaire, premier grade universitaire, doit rester un diplôme organisé sous forme d'épreuves ponctuelles, nationales et anonymes. Non au Contrôle continu et aux épreuves modulaires laissées au choix des candidats.

■ 33 - académie de Bordeaux

► ***HIS Lycée Alfred Kastler (Talence)***

Nous n'acceptons pas que le baccalauréat se réduise à un simple brevet des lycées, ne donnant plus le droit pour chaque bachelier à l'accès à l'Université dans la filière de son choix.
Le baccalauréat doit rester le premier grade universitaire fondé sur des épreuves nationales anonymes et terminales, c'est ce qui lui confère toute sa valeur, tant pour la poursuite des études, que pour sa reconnaissance dans les conventions collectives s'appliquant aux futurs salariés que sont les lycéens.
Nous n'acceptons pas la suppression massive d'épreuves terminales et la mise en place d'une hiérarchie entre les disciplines dites majeures ou mineures.
Alors que tout est fait pour dévaloriser le baccalauréat, le dispositif PARCOURSUP installe la sélection à l'entrée de l'Université et il nous est demandé d'y participer en formulant un avis pour chaque voeu émis par chaque lycéen.
Les informations communiquées sur PARCOURSUP montrent que ce dispositif sera anxiogène pour les étudiants et que la sélection et l'orientation seront guidées avant tout par l'austérité qui s'abat sur les universités.
En même temps s'accélère la fermeture des Centres d'Information et d'Orientation, le corps des Conseillers d'Orientation Psychologues est supprimé.
A ces mesures inacceptables, nous opposons nos revendications.
- Maintien du baccalauréat national, premier grade universitaire, de toutes ses filières, des épreuves ponctuelles terminales et anonymes.
- Rétablissement des horaires disciplinaires, des dédoublements, des disciplines et des heures d'enseignement supprimés par la réforme des lycées de 2010.
- Non aux « fiches avenir ». Non à la sélection pour l'entrée à l'université. Retrait du Plan Étudiant.
- Création de toutes les places pour les étudiants et de tous les postes d'enseignants nécessaires dans les universités.
- Maintien de tous les Centres d'Information et d'Orientation et de toutes leurs missions.

Nous appelons à l'action dans l'unité, des personnels, étudiants, parents d'élèves, de leurs syndicats et organisations, pour la satisfaction de ces revendications.

■ 34 - académie de Montpellier

► ***Collège Etang de l'Or (Mauguio) – HIS avec FO : extraits :***

Les personnels du collège Etang de l'Or de Mauguio réunis le 02 octobre 2017 avec la section syndicale FO : ***… nous exigeons*** **…l'abrogation des contre réformes qui détruisent nos statuts**,

amplifient notre temps de présence dans les établissements et qui nient la liberté pédagogique individuelle (décret Hamon, réforme du collège, futur réforme du bac, etc)

► ***Collège Croix d'Argent – HIS avec SNFOLC, SNES et SUD***
Les personnels du collège Croix d'Argent réunis le 5/10/2017 avec les sections syndicales SNFOLC, SNES et SUD : …. *nous exigeons* … l'abrogation des contre réformes qui détruisent nos statuts, amplifient notre temps de présence dans les établissements et qui nient la liberté pédagogique individuelle (décret Hamon, réforme du collège, future réforme du bac, etc)

■ 35 - académie de Rennes

► ***Rassemblement au rectorat de Rennes le mardi 12/12, à l'appel de CGT, FO, SUD, SNESUP, SNES, Solidaires étudiants, UNEF « Non à la sélection à l'entrée de l'université déguisée et injuste ! »***

La réforme Vidal remet en cause le principe de libre accès à l'université, principequi garantit à chaque jeune titulaire du baccalauréat de pouvoir continuer ses études. Sans oser le dire, le gouvernement met en place une véritable logique de sélection dans l'accès aux études supérieures.
D'une part, en prévoyant que le conseil de classe de terminale du second trimestre examine les vœux du·de la lycéen•ne et participe à un avis formulé par le·la chef•fe d'établissement, cela revient à faire des enseignant•es en lycée des acteurs de la sélection. Ces avis pourraient interdire d'emblée des projets d'orientation.
D'autre part, ce sont aussi les établissements et les formations du supérieur qui seront en difficultés: comment traiter les millions d'avis donnés? comment définir le nombre de dossiers acceptés au vu des capacités d'accueil en prévoyant les désistements de candidat·es qui auront formulé dix vœux non hiérarchisés?
Par ailleurs, comment définir et évaluer quels attendus ou quels prérequis sont nécessaires pour entrer dans une licence alors même qu'il existe beaucoup de matières du supérieur qui ne sont pas enseignées dans le secondaire ?
Alors que certains attendus pourraient trier les élèves sur la base de leurs activités extra-scolaires, cette réforme freinera les parcours des lycéen•nes des milieux les plus défavorisés, quand d'autres venant de milieu plus aisés auront plus de possibilités pour valoriser leur profil. La mise en place de la réforme va accroitre la sélection sociale à l'entrée de l'université et le tri des lycéen•es selon leur origine sociale.
Nos organisations réaffirment:
1. Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire, garantissant l'accès de tous/toutes les bachelier·es sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.
2. L'exigence d'ouverture des places nécessaires à l'accueil des titulaires du bac en 1ercycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.
3. Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications.
4. L'abandon du projet de loi sur 1ercycle post bac et du plan «étudiants» qui l'accompagne, condition pour permettre une réforme ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun·e au supérieur.

Nos organisations invitent les personnels de Education nationale, de l'Enseignement supérieur, les étudiant•es, lycéen•nes et parents d'élèves à se mobiliser le mardi 12 décembre sur leurs lieux

d'études et de travail pour décider d'actions et appellent à se retrouver devant le rectorat de Rennes à 11h30.

■ 37 - académie de Tours

► ***HIS Lycée Rabelais (Chinon) – motion avec FO***

S'appuyant sur le communiqué commun de nos fédérations FO, CGT, FSU, avec Sud Education, Solidaires étudiants, l'UNEF, L'UNL, le SGL, contre le "plan étudiants" et pour le maintien du bac comme premier grade universitaire, nous avons adopté la motion suivante suite à la réunion FO du 30 novembre 2017 au lycée Rabelais de Chinon:

- • Retrait du « plan étudiant » qui est une sélection déguisée, le baccalauréat doit rester le premier grade universitaire.
- • Non aux « fiches avenir »
- • Aucune pression sur les coll鑒ues pour qu'ils prennent en charge le plan 騁udiant
- • Rétablissement et maintien des épreuves nationales, annuelles, ponctuelles du baccalauréat dans toutes les disciplines.
- • Maintien de toutes les voies, fili鑽es et disciplines.
- • Rétablissement des dédoublements nationaux, rétablissement des horaires disciplinaires supprimés par la réforme Chatel.
- • Création des postes d'enseignants et de Psy-EN nécessaires.

Les personnels du lycée Rabelais de Chinon le 30/11/2017

■ 37 - académie de Tours

► ***Lycée Léonard de Vinci (Amboise) – première motion FO-SNES sur le baccalauréat***

Le plan « étudiants », qui nous réunit en cette fin d'après-midi, est une réponse précipitée à l'émoi suscité par la découverte dans les médias des dysfonctionnements de la procédure d'admission à l'enseignement supérieur. Ce plan ne peut que nous amener à exprimer deux vives inquiétudes :

• d'une part, apparaît le risque d'une sélection à l'entrée à l'Université et, donc, la remise en cause du Baccalauréat comme premier grade universitaire

• d'autre part, ce plan repose sur un nouvel investissement supplémentaire des enseignants et des établissements mobilisés pour accompagner le projet d'orientation des élèves.

Surtout, il permet d'éluder les vrais problèmes en proposant de mauvaises réponses à la problématique bien réelle de la réussite des élèves.

Pourtant, des solutions alternatives existent, qui tiennent compte de la réalité de ce que nous vivons dans les établissements :

• allouer aux universités les moyens leur permettant d'offrir le meilleur accueil aux nouveaux étudiants

• renoncer aux réformes successives mises en place ces dernières années lesquelles, pour des raisons essentiellement financières, ont contribué à faire du lycée général et technologique et donc des études supérieures le principal horizon de l'orientation des élèves sans leur donner les moyens d'y réussir.

• Reconstituer un service public d'orientation aujourd'hui en voie de démantèlement.

La préparation en cours de la réforme du Bac (qui induit une réforme profonde du lycée pour la rentrée 2018) ne peut que renforcer nos inquiétudes et appelle à renforcer notre mobilisation.

■ 37 - académie de Tours

► ***HIS Lycée Vinci (Amboise) – motion avec FO et SNES***

S'appuyant sur le communiqué commun de nos fédérations FO, CGT, FSU, avec Sud Education, Solidaires étudiants, l'UNEF, L'UNL, le SGL, contre le "plan étudiants" et pour le maintien du bac comme premier grade universitaire, nous avons adopté la motion suivante suite à la réunion FO-SNES du 28 novembre 2017 au lycée Vinci d'Amboise:

• Retrait du « plan étudiant » qui est une sélection déguisée, le baccalauréat doit rester le premier grade universitaire.

• Non aux « fiches avenir »

• Aucune pression sur les collègues pour qu'ils prennent en charge le plan étudiant

• Rétablissement et maintien des épreuves nationales, annuelles, ponctuelles du baccalauréat dans toutes les disciplines.

• Maintien de toutes les voies, filières et disciplines. • Rétablissement des dédoublements nationaux, rétablissement des horaires disciplinaires supprimés par la réforme Chatel.

• Création des postes d'enseignants et de Psy-EN nécessaires.

Les personnels du lycée Vinci d'Amboise avec les sections FO et SNES, le 28/11

► ***HIS Lycée Vaucanson (Tours) – motion avec FO et SNES***

Les enseignants du lycée Vaucanson réunis le 27/11/2017 avec les section FO et SNES, ont adopté la position suivante :

• Retrait du « plan étudiant » qui est une sélection déguisée, le baccalauréat doit rester le premier grade universitaire.

• Non aux « fiches avenir »

• Aucune pression sur les collègues pour qu'ils prennent en charge le plan étudiant : nous appelons les collègues à ne pas se proposer comme deuxième professeur principal.

• Rétablissement et maintien des épreuves nationales, annuelles, ponctuelles du baccalauréat dans toutes les disciplines.

• Maintien de toutes les voies, filières et disciplines.

• Rétablissement des dédoublements nationaux, rétablissement des horaires disciplinaires supprimés par la réforme Chatel.

• Création des postes d'enseignants et de Psy-EN nécessaires

■ 37 - académie de Tours

► ***HIS Lycée Grandmont (Tours) – motion avec FO***

S'appuyant sur le communiqué commun de nos fédérations FO, CGT, FSU, avec Sud Education, Solidaires étudiants, l'UNEF, L'UNL, le SGL, les personnels réunis le jeudi 7 décembre 2017 au lycée Grandmont avec les syndicats FO, SNES, CGT demandent :

- l'abandon du projet de loi sur le premier cycle post bac dit « plan étudiants » qui est une sélection déguisée
- le maintien du bac comme diplôme national et premier grade universitaire.
- Nous disons non aux « fiches avenir »
- Aucune pression sur les collègues pour qu'ils prennent en charge le plan étudiant
- Rétablissement et maintien des épreuves nationales, annuelles, ponctuelles du baccalauréat dans toutes les disciplines.
- Maintien de toutes les voies, filières et disciplines.

-Rétablissement des dédoublements nationaux, rétablissement des horaires disciplinaires supprimés par la réforme Chatel.
- Création des postes d'enseignants et de Psy-EN nécessaires.

■ 43 - académie de Clermont-Ferrand

POUR LA DEFENSE DU BACCALAUREAT, DES POSTES, DES DISCIPLINES ET DES STATUTS,
POUR L'ABANDON DU PLAN ETUDIANTS,
GREVE LE 1ER FEVRIER.

La FSU, la FNEC-FP-FO, SUD-éducation, CGT-Educ'Action de Haute-Loire s'inscrivent pleinement dans la position intersyndicale nationale du mois de novembre de la FNEC FP-FO, de la FERC CGT, de la FSU, de SUD, de Solidaires étudiants, de l'UNEF, de l'UNL qui demande l'abandon du « plan étudiants » et le maintien du baccalauréat comme diplôme national et premier grade universitaire garantissant l'accès de tous les bacheliers sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.

Nous considérons que la réforme du lycée et du baccalauréat menace des dizaines de milliers d'heures de cours d'enseignements disciplinaires et d'options, donc menace des milliers de postes.

La préparation de rentrée 2018 pour notre académie le confirme. Nous tenons à dénoncer le sort réservé dans son ensemble à l'enseignement dans le second degré, avec la suppression de 21 postes dans les collèges de l'académie alors que la baisse est seulement de 32 élèves, la suppression de 12 classes dans les collèges de Haute-Loire (pour seulement 38 élèves en moins), la baisse des dotations d'heures d'enseignement dans les lycées.

Nous nous félicitons de la décision des organisations syndicales nationales et de jeunesse (FNEC-FP-FO, SNESUP-FSU, SNES-FSU, CGT, SUD, UNEF, UNL, SGL, UNL SD) du 10 janvier d'appeler à la mobilisation le 1er février pour le maintien du baccalauréat comme diplôme national et premier grade universitaire et pour l'abandon du « plan étudiants ».

Ce que nous refusons :

- Le risque de voir disparaître des enseignements et des voies (technologiques)
- le système des enseignements à la carte ou modulaire en lycée qui déterminerait précocement les destins scolaires et limiterait le libre choix des élèves
- La généralisation du contrôle continu pour le bac

- L'annualisation du temps de travail des enseignants avec la mise en place de la semestrialisation des enseignements.

C'est pourquoi nos organisations syndicales réaffirment, avec les organisations syndicales nationales et de jeunesse :

• La nécessité de travailler tout au long du parcours au lycée à une orientation choisie, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires.

• Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bacheliers sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.

• L'exigence d'ouverture massive de places supplémentaires en 1er cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.

• Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications.

• L'abandon du projet de loi sur 1er cycle post bac et du plan «étudiants» qui l'accompagne, condition pour permettre une réforme ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun au supérieur.

C'est pourquoi nous appelons les personnels à se mettre en grève le 1er février, à se réunir dès maintenant pour débattre des réformes, pour alerter sur les dangers des réformes en cours.

Une nouvelle interfédérale nationale se tiendra le 1er février au soir pour proposer des suites à cette journée de mobilisation.

■ 57 - académie de Nantes

► ***HIS Lycée Nicolas Appert (Nantes) – motion avec FO*** A l'invitation de la section FO du Lycée Nicolas Appert et après les annonces faites par l'administration du lycée concernant la mise en place des nouvelles procédures d'orientation et de la mise en place des 2nds PP, **31 collègues** ont examiné le projet « plan étudiants ».

A la suite de la discussion des différents points de cette réforme, ils ont adopté la **motion suivante qui sera diffusée en forme de pétition à l'ensemble des collègues.**

Le « plan étudiants » ne peut que nous amener à exprimer deux vives inquiétudes :

• d'une part, les professeurs valideraient la sélection à l'entrée à l'Université et, donc, la remise en cause du Baccalauréat comme premier grade universitaire,

• d'autre part, ce plan repose sur un investissement supplémentaire des enseignants et des établissements mobilisés pour accompagner le projet d'orientation des élèves au détriment de la transmission des connaissances.

La préparation en cours de la réforme du Bac (qui induit une réforme profonde du lycée pour la rentrée 2018) ne peut qu'accroître nos inquiétudes et appelle à renforcer notre mobilisation.

Nous demandons que le projet de loi « plan étudiants » soit retiré.

Nous demandons le rétablissement des heures et la création de tous les postes nécessaires (enseignants, PSY-EN, etc)

■ 54 - académie de Nancy-Metz

► ***AG Lycée Jean Zay (Jarny) – motion avec CGT, FSU, FO, SUD***

A l'initiative de leurs sections syndicales CGT, FSU, FO et Sud Education, les personnels du lycée polyvalent Jean ZAY de Jarny (54) réunis en assemblée générale ce mardi 19 décembre 2017

- *revendiquent le maintien du baccalauréat comme examen national, terminal, anonyme et premier grade universitaire ;*
- *exigent le retrait du " plan étudiants" qui veut faire prendre en charge par les enseignants la sélection des étudiants à l'entrée de l'université.*

Aggravant la casse de l'école publique engagée par les gouvernements précédents, le gouvernement Macron-Philippe veut mettre en oeuvre une réforme du lycée et du baccalauréat dans la continuité de la désastreuse réforme du collège de 2015, qui a supprimé près de 400 heures d'enseignement disciplinaire pour les collégiens et a renforcé l'autonomie des établissements tout en réduisant leurs moyens.

Dans le droit fil des ordonnances qui suppriment le code du travail comme cadre de protection national applicable à tous les salariés, le gouvernement s'attaque au diplôme national qui garantit à la jeunesse le droit d'accéder à une qualification.

Le "plan étudiants" ferait peser sur les professeurs de terminale, à commencer par les professeurs principaux, la responsabilité de l'orientation (sans compétence particulière, en niant de fait ce rôle spécifique des Co-Psy devenus Psy-EN...). La responsabilité de la sélection à l'entrée à l'université leur incomberait, notamment par le remplissage des "fiches avenir". Les premiers résultats d'orientation seraient rendus dès le mois de mai. Cela ferait du baccalauréat un simple repère dans la scolarité.

Le 13 novembre a commencé, comme pour les ordonnances durant l'été dernier, une "concertation" avec les organisations syndicales sur le baccalauréat, qui devrait déboucher sur un rapport en janvier. Or le projet gouvernemental sur ce dossier est lui aussi déjà totalement défini.

Pour l'ensemble de ces mesures, l'heure est à la mobilisation !

Nous exigeons :

- **le retrait du " plan étudiants ", le retrait des "fiches avenir",**
- aucune obligation d'être professeur principal sélectionneur, aucune mission supplémentaire. Le rétablissement du rôle spécifique des anciens conseillers d'orientation psychologues scolaires,
- Le maintien et rétablissement du baccalauréat comme premier grade universitaire avec ses épreuves nationales, ponctuelles et anonymes ouvrant droit pour chaque bachelier à l'inscription dans la formation universitaire de son choix. Nous refusons l'évaluation en cours d'année !
- le rétablissement de la souveraineté des conseils de classe et le maintien au lycée de toutes les voies, de toutes les filières, de tous les enseignements disciplinaires,
- le rétablissement des dédoublements nationaux et des horaires disciplinaires supprimés par la réforme Chatel.

■ 56 - académie de Rennes

► ***HIS Lycée Dupuy de Lôme (Lorient) : extraits :***

Contre le plan étudiants et la réforme du baccalauréat

La section snFOlc du lycée Dupuy de Lôme de Lorient réuni le lundi 4 décembre 2017 demande :

- le maintien du baccalauréat comme premier grade universitaire.

le retrait du projet de loi « plan étudiants » qui force les professeurs à valider la sélection à l'entrée à l'université.

■ 56 - académie de Rennes

► ***HIS Lycée Colbert (Lorient)***

La section FO du lycée Colbert réunie en heure d'information syndicale le lundi 27 novembre 2017 demande :

- le maintien du baccalauréat comme premier grade universitaire.

- le retrait du projet de loi « plan étudiants » qui force les professeurs à valider la sélection à l'entrée à l'université.

■ 57 - académie de Nancy-Metz

► ***HIS au lycée et collège Charlemagne – prise de position avec FO, SNES : extraits :***

Il n'y a pas d'un côté les ordonnances Macron de « *transformation du code du travail d'une ampleur inégalée* » et de l'autre le ministre de l'Éducation nationale qui appelle de ses voeux un « *système souple* » pour les personnels, le recrutement, la carrière, les programmes, les horaires, les missions… c'est-à-dire les droits inscrits dans le statut général de la Fonction publique d'État et les statuts particuliers. **Tout ceci est dans une même logique**. Ce système assoupli permettra aussi de modifier le Baccalauréat, que le ministre entend « *remuscler* », en généralisant le contrôle continu pour en faire un « *repère* » maison et non plus un diplôme national, premier grade universitaire !

■ 57 - académie de Nancy-Metz

► ***HIS au collège J. Rostand (Metz) – avec FO, SNES-FSU, SNUIPP-FSU : extrait :***

Il n'y a pas d'un côté les ordonnances Macron de « *transformation du code du travail d'une ampleur inégalée* » et de l'autre le ministre de l'Education nationale qui appelle de ses vœux un « *système souple* » pour les personnels, le recrutement, la carrière, les programmes, les horaires, les missions… c'est-à-dire les droits inscrits dans le statut général de la Fonction publique d'Etat et les statuts particuliers. **C'est une même logique**. Un système souple aussi pour le Baccalauréat que le ministre entend « *remuscler* » en généralisant le contrôle continu pour en faire un « *repère* » maison et non plus un diplôme national, premier grade universitaire !

■ 57 - académie de Nancy-Metz

► ***HIS Collège Jean Rostand (Metz) – motion avec FO et SNES***

Les personnels du collège Jean Rostand à Metz, réunis ce jour avec leurs organisations syndicales FO et SNES, revendiquent le maintien du baccalauréat comme diplôme national, terminal et anonyme, premier grade universitaire.

Ils exigent le retrait du « plan étudiants » qui veut faire prendre en charge par les enseignants la sélection des étudiants à l'université, remettant en cause le droit des bacheliers à poursuivre leurs études.

Aggravant la casse de l'école publique engagée par le gouvernement précédent dans le cadre de la loi d'orientation Peillon du 8 juillet 2013, le gouvernement Macron-Philippe veut mettre en œuvre une réforme du lycée et du baccalauréat dans la continuité de la désastreuse réforme du collège de 2015 qui a supprimé 400 heures d'enseignement disciplinaire pour les collégiens et a renforcé l'autonomie des établissements tout en réduisant leurs moyens. Dans le droit fil des ordonnances qui suppriment le code du travail comme cadre de protection national applicable à tous les salariés, le gouvernement s'attaque au diplôme national qui garantit à la jeunesse le droit d'accéder à une qualification.

Le « plan étudiants » ferait peser sur les professeurs de terminale, à commencer par les professeurs principaux, la responsabilité de la sélection à l'université, notamment par le remplissage des « fiches

avenir ». Les premiers résultats d'orientation seraient rendus dès le mois de mai. Cela ferait du baccalauréat un simple repère dans la scolarité, totalement démonétisé !
Le 13 novembre a commencé, comme pour les ordonnances durant l'été dernier, une « concertation » avec les organisations syndicales sur le baccalauréat, qui devrait déboucher sur un rapport en janvier. Or le projet gouvernemental sur ce dossier est lui aussi déjà totalement défini.
Ces projets gouvernementaux ne sont ni négociables ni amendables, l'heure est à la mobilisation !
Retrait du « plan étudiants », retrait des « fiches avenir ».
Aucune obligation d'être professeur principal sélectionneur, aucune mission supplémentaire.
Maintien du baccalauréat comme premier grade universitaire avec ses épreuves nationales, ponctuelles, terminales et anonymes, ouvrant droit pour chaque bachelier à l'inscription dans la formation universitaire de son choix.
Maintien au lycée de toutes les voies, de toutes les filières, de tous les enseignements disciplinaires.
Non aux évaluations en cours d'année, retour aux épreuves exclusivement terminales.
Rétablissement des dédoublements nationaux et des horaires disciplinaires supprimés par la réforme Chatel, création de tous les postes nécessaires.
15 présents, motion adoptée à l'unanimité

■ 60 - académie d'Amiens

► *Extrait de la pétition du lycée P. D'Ailly de Compiègne, réunis le 27 novembre avec leur (s) organisations syndicales ont pris connaissance des modalités de mise en oeuvre du dispositif PPCR, du Plan Etudiant et des projets sur le bac. Ils déclarent comme au collège d'Aramont, de Verberie,*
Avec les fédérations FNEC-FP-FO, FSU, FERC-CGT qui avec SUD Education, l'UNEF, l'UNEL, le SGL ont adopté un communiqué commun, nous réaffirmons également :

- • Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bachelier.es sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.
- • L'exigence d'ouverture de places supplémentaires en 1er cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.
- • Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications.
- • L'abandon du projet de loi sur 1er cycle post bac, condition pour permettre une réforme ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun au supérieur.

► *Même prise de position au lycée J. Monnet à Crépy-en-Valois, réunis le 21 novembre avec leurs organisations syndicales SNFOLC, SNES et SUD.*

■ 60 - académie d'Amiens

► ***HIS Collège d'Aramont (Verberie) – motion avec FO : extraits :***
Les personnels du collège d'Aramont, de Verberie, réunis le 27 novembre avec le SNFOLC, ont pris connaissance des modalités de mise en œuvre du dispositif PPCR, du Plan Etudiant et des projets sur le bac. Ils déclarent :
Retrait du Plan Etudiant

Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bachelier.es sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.
• L'exigence d'ouverture de places supplémentaires en 1er cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.
• Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications.
• L'abandon du projet de loi sur 1er cycle post bac, condition pour permettre une réforme ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun au supérieur.

■ 60 - académie d'Amiens

lettre AUX PARENTS D'ELEVES DU LYCEE HUGUES CAPET (Senlis)

Les personnels du lycée Hugues Capet de Senlis, réunis en assemblée générale avec le SNFOLC et le SNES ont pris connaissance du « Plan étudiants » et des mesures qui l'accompagnent, ainsi que des orientations du gouvernement concernant la « réforme du baccalauréat et du lycée ».

Ils tiennent à vous faire part de leurs graves inquiétudes.

PLAN ETUDIANTS :

Ce mois de janvier est celui de la mise en place dans les universités et les lycées de la plateforme « Parcoursup » », et ceci alors que la réforme n'a pas encore été votée par les sénateur·trices et n'est donc pas adoptée !
Les attendus nationaux, déclinés en attendus locaux sont rédigés dans la précipitation et sans consultation réelle des enseignant·es concernés, ni des instances des universités. Ceux-ci vont pourtant être déterminants pour l'accès des bachelier·es aux formations post-bac et pour les réorientations des étudiant·es en cours de Licence. Dans de nombreux cas, ils vont bloquer l'accès des jeunes aux filières de leur choix, leur imposer des remises à niveau qui ne sont pas encore connues ou organisées, mais aussi décourager les candidatures, en particulier des élèves les plus en difficulté. Dans de nombreux cas, la mise en place de capacités d'accueil, la croissance du nombre de bachelier et la multiplication des voeux (non hiérarchisés) vont transformer la quasi-totalité des filières ouvertes en filières sélectives.
La procédure d'émission des voeux et d'affectation semble aujourd'hui extrêmement complexe, voire irréalisable. La limitation à 10 voeux, l'absence de hiérarchisation des voeux, le calendrier d'affectation, vont générer d'énormes difficultés à la fois pour les services universitaires et pour les jeunes et leurs familles. Nous craignons que de nombreux bachelier·es restent sans affectation jusqu'à la dernière phase, celle où le recteur leur fera une proposition d'affectation dans une filière dans laquelle il reste des places vacantes mais en dehors de leurs dix voeux. Proposition à laquelle il faudra répondre sous 24 heures !

REFORME DU BACCALAUREAT :

Rapidement la mission Mathiot, sur la réforme du baccalauréat et de l'enseignement au lycée, va rendre son rapport. Il n'y a pour l'instant pas d'informations concrètes en dehors des fuites dans la presse. Toutefois, celle-ci risque d'entériner la fin du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire, la réduction du nombre d'épreuves terminales et des horaires disciplinaires. Nous craignons que cette réforme ne renforce les inégalités territoriales et sociales et nos organisations alertent les personnels, les jeunes et les familles sur la nécessité de réagir rapidement aux premières annonces ministérielles si elles confirment bien ces craintes.
Depuis l'annonce du Plan étudiant par le ministère, **toutes les craintes exprimées depuis cette annonce se révèlent fondées**. **Cette réforme instaure de fait une sélection pour l'accès à l'université d'une partie des jeunes et à terme pour toutes et tous.**

Pour la stopper, empêcher l'instauration de la sélection, conserver un baccalauréat garantissant l'accès de toutes et tous les bachelier.es sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix, empêcher une réforme du bac et du lycée qui soit un outil au service de la mise en place de cette sélection, il faut nous mobiliser.

Nous rappelons notre attachement au baccalauréat :

- comme premier grade universitaire donnant accès à la filière du choix de l'étudiant,
- comme examen national fondé sur des programmes nationaux porteurs d'exigences disciplinaires dans plusieurs champs de connaissances et validées par des épreuves nationales, terminales, ponctuelles et anonymes.

Nous demandons le maintien de l'organisation en séries au sein des filières générale, technologique et professionnelle et le maintien dans chaque lycée de toutes les disciplines et de tous les postes. Les horaires disciplinaires doivent être maintenus car pour apprendre, les élèves ont besoin d'heures de cours.

Informés des conclusions de la réunion des organisations syndicales et de la jeunesse (FNEC FP-FO, SNESUP-FSU, SNES-FSU, CGT, SUD, UNEF, UNL, SGL, UNL SD) du 10 janvier, nous nous félicitons de la décision d'appel à la mobilisation le 1er février pour le maintien du baccalauréat comme diplôme national et premier grade universitaire et pour l'abandon du « plan étudiants ».

■ 69 - académie de Montpellier

► ***Lycée Picasso (Perpignan) - Pétition pour le retrait du nouveau protocole PP de Terminale***

Suite aux déclarations du ministre Blanquer en ce qui concerne les changements importants dans l'accompagnement des élèves de Terminale et la mise en place d'une première réunion des Professeurs Principaux de Terminale ce vendredi 17 novembre sur la pause méridienne au lycée Picasso, les Professeurs principaux de Terminale verraient changer brusquement et radicalement leurs missions en cours d'année.

Nous soussignés trouvons inacceptable de banaliser deux semaines complètes de cours pour effectuer un accompagnement à l'orientation. Nous trouvons ridicule et scandaleux de prétendre installer un second Professeur Principal dans chaque classe de Terminale alors que les équipes sont déjà réparties et les collègues déjà professeurs principaux d'autres classes, et sans que le budget de l'Education nationale ait été abondé d'un seul euro sur l'année 2017-2018 pour assurer le paiement des missions de ces collègues.

Nous soutenons pleinement par notre signature sur la pétition ci-après le refus de chaque collègue de mettre en place ce protocole inconséquent et **demandons qu'il soit immédiatement abandonné** et – qu'à tout le moins – **chaque professeur principal de Terminale ne souhaitant pas l'effectuer puisse démissionner de ses fonctions et conserver ses indemnités** pour la période d'un trimestre d'accompagnement de sa classe déjà effectué.

■ 67 - académie de Strasbourg

► ***Communiqué intersyndical CGT, SUD, SNETAA-FO, SNFOLC « Public-privé, même combat : Toutes et tous en grève le 21 septembre » extraits :***

Les syndicats CGT Educ'Action, Sud Éducation Alsace, SNETAA-FO et FO Lycées et Collèges d'Alsace appellent les personnels de l'éducation nationale à se mettre en grève et se joindre aux manifestations contre la loi Travail 2 XXL.

dans l'éducation nationale ?
l'offensive du Medef sur l'éducation avec la destruction progressive des diplômes et des qualifications faisant du système éducatif une usine à produire des futur-e-s travailleur-e-s corvéables et malléables à merci et dépourvu-e-s de droits au travail...

■ 69 - académie de Lyon

► ***Assemblée générale des syndiqués du SNFOLC du Rhône le 26 septembre (résolution) - extraits***
Alors que le ministre entend ouvrir prochainement des consultations pour modifier les programmes du lycée et les épreuves du Baccalauréat dans l'objectif d'aboutir à « *des épreuves terminales recentrées sur quelques disciplines, une place accrue pour le contrôle continu, une meilleure articulation avec les études supérieures* », l'AG réaffirme avec la CEN du SNFOLC *« que le baccalauréat doit demeurer le premier grade universitaire avec ses épreuves nationales ponctuelles, disciplinaires, terminales et anonymes. Ces dernières doivent donc être rétablies dans toutes les disciplines. »*

■ 69 - académie de Lyon

► ***Lycée Colbert (Lyon 8e)***, en quelques jours 4 enseignants sur 5 ont signé la **prise de position** soutenue par les sections syndicales **FO et SNES** :
« Les enseignants du lycée Colbert sont attachés au baccalauréat comme premier grade universitaire donnant accès à la filière du choix de l'étudiant et refusent d'être associés à une présélection des élèves avant le baccalauréat. Par conséquent ils demandent le retrait de tous les dispositifs qui visent à associer les enseignants de terminale à cette sélection comme les « fiches avenir ». Ils demandent également que les places suffisantes soient créées dans les filières choisies par les élèves de terminale. Ils demandent enfin le maintien du baccalauréat comme premier grade universitaire, comme diplôme national organisé avec des épreuves terminales, anonymes, nationales. » ► **Lycée Germaine Tillion (Sain Bel)** - où une nouvelle heure d'information syndicale (HIS) initiée par le SNFOLC se tient aujourd'hui - plus de quarante enseignants ont déjà signé une **pétition** se prononçant pour :
« • Le maintien du baccalauréat, premier grade universitaire, diplôme national d'étude secondaire et garantie du droit aux études supérieures pour tout élève.
• Le maintien et le rétablissement, dans toutes les disciplines, des épreuves nationales, anonymes, ponctuelles et terminales du baccalauréat. • Le rétablissement des horaires disciplinaires et des dédoublements nationaux supprimés par la réforme des lycées. • Le maintien et le rétablissement dans tous les établissements de toutes les disciplines, toutes les heures d'enseignement disciplinaire et de tous les postes. »
► Une pétition est également à la signature au **lycée Descartes (Saint-Genis-Laval).**

■ 69 - académie de Lyon

► ***HIS Lycée La Martinière Duchère (Lyon 9ème) – motion avec SNES, FO et CGT***
Nous soussignés, personnels du lycée La Martinière Duchère (Lyon 9e), nous adressons au ministre de l'éducation nationale suite à l'heure d'information syndicale tenue mardi 19 décembre avec les sections SNES-FSU, FO et CGT.

Nous avons pris connaissance du projet de loi Vidal *«relatif à l'orientation et à la réussite étudiante»*, du «Plan Etudiants» et des mesures qui l'accompagnent, ainsi que des orientations du gouvernement concernant la «réforme» du baccalauréat et du lycée.
Nous rappelons notre attachement au baccalauréat:
—comme premier grade universitaire donnant accès à la filière du choixde l'étudiant,
—comme examen national fondé sur des programmes nationaux porteurs d'exigences disciplinaires dans plusieurs champs de connaissances etvalidées par des épreuves nationales, terminales, ponctuelles et anonymes.
Nous ne voulons pas de la généralisation du contrôle continu conduisant à un baccalauréat local, dont la valeur dépendrait de la réputation du lycée ou du «profil» individuel du lycéen, ni de la réduction à 4 des épreuves du baccalauréat, réduisant l'ambition de formation pour lesélèves. Cela ne ferait que creuser les inégalités entre les lycées et entre les élèves.
Nous voulons au contraire que soient rétablies pleinement la valeur nationale et les exigences élevées de l'examen du baccalauréat sur la base d'épreuves terminales, les mêmes pour tous. Cela suppose de renforcer les moyens d'enseignement, d'orientation, d'éducation, de vie scolaire, etc alloués au lycée pour la réussite des élèves et l'amélioration des conditions de travail des personnels.
Nous exigeons le maintien de l'organisation en séries au sein des filières générale, technologique et professionnelle et le maintien dans chaque lycée de toutes les disciplines et de tous les postes. Les horaires disciplinaires doivent être maintenus car pour apprendre, les élèves ont besoin d'heures de cours.
Nous nous opposons au projet de loi Vidal qui permet à chaque université d'une part d'établir des conditions à l'inscription d'un bachelier en terme d'«attendus» liés à ses compétences individuelles et plus à l'obtention du diplôme national, et d'autre part de fixer des capacités d'accueil limitées, généralisant dans ce cadre la sélection sur dossier à l'ensemble des formations universitaires.
Nous refusons d'être associés à toute «présélection» des élèves avant le baccalauréat et demandons le retrait de tous les dispositifs conçus dans cet objectif comme les «fiches avenir». Nous demandons que les places suffisantes soient créées dans les filières de l'enseignement supérieur choisies par les bacheliers.
Pour toutes ces raisons, nous nous prononçons:
• pour l'abandon du projet Blanquer de réforme du baccalauréat et de refonte du lycée,
• de réforme du baccalauréat et de refonte du lycée,
• • pour l'abandon du projet de loi Vidal sur le premier cycle post-bac et du «Plan Etudiants»
• • et pour l'ouverture de réelles négociations sur la base de nos revendications.

► ***HIS Cité scolaire de Tarare – motion avec SNFOLC et SNES***

Après avoir pris connaissance et débattu du « plan étudiants » et du projet de réforme du Baccalauréat et de refonte du lycée tel qu'il apparaît dans les déclarations du Ministère et lors des « entretiens » avec la commission « Mathiot », les enseignants de la cité scolaire de Tarare (69) réunis en heure d'information syndicale avec leurs sections syndicales SNFOLC ; SNES

• • Rappellent leur attachement au baccalauréat comme premier grade universitaire, comme diplôme national organisé avec des épreuves terminales, anonymes et nationales, donnant accès à la filière du choix de l'étudiant.

• • Refusent d'être associés à toute « présélection » des élèves avant le baccalauréat et demandent donc le retrait de tous les dispositifs visant à les associer à cette sélection comme les « fiches avenir »

• • Demandent que les places suffisantes soient créées dans les filières de l'enseignement supérieur choisies par les élèves de terminales

• • Exigent le maintien dans tous les établissements de toutes les disciplines, de toutes les heures d'enseignement disciplinaires et de tous les postes.

Et par conséquent se prononcent

• • pour ***l'abandon du projet Blanquer »*** de réforme du Baccalauréat et de refonte du lycée,

• • pour ***l'abandon du projet de loi Vidal sur le 1er cycle post bac et du "plan étudiants"***

• • et pour l'ouverture de réelles négociations prenant en compte nos revendications.

■ 71 - académie de Dijon

► ***HIS Lycée Pontus de Tyard (Chalon sur Saône) – motion avec SNFOLC, SNES***

Les enseignants du lycée Pontus de Tyard à Chalon sur Saône, réunis jeudi 30 novembre 2017 en heure d'information syndicale avec les sections SNFOLC et SNES, expriment leurs vives inquiétudes à l'égard du « plan étudiants » car

- il impose aux enseignants de valider la sélection à l'entrée de l'Université et la remise en cause du baccalauréat comme 1er grade universitaire

- il élude le véritable problème : le manque de moyens des Universités, les conséquences des réformes successives qui ont diminué les heures de cours disciplinaires entraînant les difficultés des bacheliers une fois arrivés dans l'enseignement supérieur.

C'est pourquoi les enseignants réunis appellent les collègues de l'établissement à signer cette pétition pour demander :

- le retrait du « plan étudiants »

- le retrait du projet de baccalauréat Blanquer

Ils demandent aux représentants des organisations syndicales ici présents de faire connaître cette pétition à leurs instances syndicales et demandent qu'une intersyndicale départementale se réunisse de toute urgence pour élargir et donner suite à cette mobilisation.

■ 75 - académie de Paris

Le bureau du SNFOLC75, réuni mardi 5 septembre, s'associe pleinement à la déclaration de la Commission Exécutive Confédérale du 4 septembre et à l'appel de notre URIF FO du 5 septembre (…). Il dit NON à la réforme du bac.

■ 75 - académie de Paris

L'AG du SNFOLC75, réunie jeudi 14 septembre dit NON - à la réforme du bac.

■ 75 - académie de Paris

► ***HIS Cité scolaire Voltaire (Paris) – motion avec SNES-FSU et SNFOLC***

Nous, personnels enseignants de la cité scolaire Voltaire, réunis en heure syndicale ce mardi 5 décembre 2017, tenons à exprimer **nos vives inquiétudes face aux nouvelles modalités d'accès à l'Université**.

Nous estimons que ce projet :

- va entraîner un renforcement des inégalités entre les bacheliers et entre les établissements scolaires en instaurant la sélection.

- remet en cause l'existence du baccalauréat en instaurant un contrôle continu ouvrant la porte à un Bac "maison" et donc va affaiblir la valeur du baccalauréat, diplôme national, qui seul garantit, jusqu'à présent, l'inscription dans la filière de son choix.

-va entraîner une surcharge de travail importante pour les enseignants des classes terminales tout en négligeant la place des Psy.-E.N.
-va dénaturer nos missions d'enseignements pour les remplacer par des tâches d'encadrement et d'orientation.
Nous nous prononçons donc pour le **retrait de ce projet** qui ne permettra en aucun cas de régler les problèmes rencontrés par les universités. Ces dernières sont avant tout dépourvues des moyens budgétaires et humains nécessaires pour faire face à l'afflux d'étudiants issus du baby boom des années 2000 ainsi qu'aux difficultés des étudiants.
Nous exprimons également de **vives inquiétudes concernant les projets de réforme du baccalauréat** actuellement en discussion au ministère de l'Education nationale. Un baccalauréat "à la carte", ce serait des cours et des horaires à la carte. Ce projet menace directement l'existence des filières L, ES, S. Ce sont toutes les disciplines qui sont menacées.
C'est pourquoi nous demandons le retrait du "plan étudiant".
Les personnels présents à l'assemblée générale
Les sections syndicales SNES-FSU et SNFOLC

■ 75 - académie de Paris

► ***HIS Cité scolaire Jean de la Fontaine (Paris)***
Les enseignants de la Cité scolaire Jean de la Fontaine expriment leur vive inquiétude au sujet de la réforme annoncée du lycée et du baccalauréat allégé ainsi qu'au sujet des missions d'orientation nouvelles et de la suppression des filières. Ces projets de réforme à très court terme menacent l'anonymat de l'examen et l'idée même de diplôme national, hypothéquant l'accès aux études supérieures des lauréats et les garanties stipulées dans les conventions collectives ; en outre, le cap mis vers l'individualisation des parcours et des enseignements expose les collègues et les disciplines à une rivalité incessante, de nature à dégrader considérablement la qualité d'un travail dont la masse, en revanche, augmenterait au détriment des missions d'enseignement proprement dites. Les soussignés invitent donc le ministre à prendre en compte l'inquiétude exprimée par les salles de professeurs et à renoncer à toute mesure de nature à dégrader le lycée et le grade universitaire auquel il prépare.

■ 76 - académie de Rouen

Déclaration interfédérale/intersyndicale au Comité Technique Académique de Rouen

du mardi 16/01/18.

La FSU, la FNEC FP FO, la CGT educ'action, SUD éducation et le SNCL-FAEN de l'académie de Rouen s'inscrivent pleinement dans la position intersyndicale nationale du mois de novembre de la FNEC FP-FO, de la FERC CGT, de la FSU, de SUD, de Solidaires étudiants, de l'UNEF, de l'UNL qui demande l'abandon du « plan étudiants » et le maintien du baccalauréat comme diplôme national et premier grade universitaire garantissant l'accès de tous les bacheliers sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.

Nous considérons que la réforme du lycée et du baccalauréat menace des dizaines de milliers d'heures de cours d'enseignements disciplinaires et d'options donc menace des milliers de postes.

La préparation de rentrée 2018 pour notre académie le confirme puisque 62 équivalents temps plein sont supprimés dans les lycées généraux et technologiques pour 335 élèves prévus en moins soit en moyenne 1 poste supprimé pour 5 élèves en moins. Cela signifie que la baisse démographique prévue pour les lycées de notre académie ne peut expliquer la ponction de 62 équivalents postes.

C'est bien l'application anticipée de la réforme du lycée et du baccalauréat dès la rentrée 2018 qui explique une grande partie de ces suppressions de postes.

Nous nous félicitons de la décision des organisations syndicales nationales et de jeunesse (FNEC FPFO, SNESUP-FSU, SNES-FSU, CGT, SUD, UNEF, UNL, SGL, UNL SD) du 10 janvier d'appeler à la mobilisation le 1er février pour le maintien du baccalauréat comme diplôme national et premier grade universitaire et pour l'abandon du « plan étudiants ».

Nous tenons également dans ce CTA à dénoncer le sort réservé dans son ensemble à l'enseignement dans le second degré avec la suppression de 19 postes dans les collèges de l'académie alors que l'effectif est prévu avec une légère hausse, mais également les créations de postes insuffisantes dans le 1° degré pour permettre le dédoublement des classes de CP et de CE1 de l'éducation prioritaire annoncé par le gouvernement.

■ 76 - académie de Rouen

► ***Déclaration de la Commission Exécutive élargie du SNFOLC 76*** réunie le 28 septembre 2017 et représentant 20 établissements de Seine Maritime ***: extrait :***
Dans un contexte où les attaques se multiplient contre les salariés du privé et du public, la CE du SNFOLC 76 réaffirme ses revendications. Nous disons NON à la réforme du bac.

■ 76 - académie de Rouen

► ***HIS Cité scolaire Camille Saint-Saëns (Rouen) – motion avec SNFOLC, SNES-FSU, CGT : extrait :***
Nous, enseignants de la Cité Scolaire Camille Saint-Saëns, réunis en heure d'information syndicale ce vendredi 6 octobre avec nos syndicats SNES-FSU, CGT Educ'Action et SNFOLC sommes opposés à toute réforme du baccalauréat visant à généraliser le contrô le continu pour faire du bac un« repère » maison et non un diplôme reconnu par les conventions collectives .

■ 76 - académie de Rouen

► ***HIS Lycée Flaubert (Rouen) – motion avec FO, SNES***
Les personnels du lycée Flaubert de Rouen avec les sections syndicales SNES et FO s'opposent au projet concernant la réforme de l'orientation post-bac, qui instaurerait la sélection à l'entrée de l'université pour la rentrée prochaine.
Pour nous, il est inacceptable que le bac puisse cesser d'être le premier grade universitaire qui permet aux élèves d'intégrer la filière de leur choix.

Nous refusons que les enseignants dans les lycées portent la responsabilité d'une telle sélection, eux qui ont été tenus, peu à peu, à l'écart des décisions d'orientation des élèves jusqu'en terminale. Il faut souligner que la réforme Châtel et les aménagements qui ont suivi, n'ont jamais permis, faute de réelle ambition, un accompagnement des élèves fragiles, qu'ils redoublent ou qu'ils passent dans la classe supérieure.
Mais c'est aussi l'asphyxie budgétaire des universités, le manque de places dans les formations après des années d'austérité, et le refus d'anticiper l'évolution démographique, qui expliquent la crise actuelle. Ce n'est pas aux futurs étudiants de payer cette crise.
Ce projet de réforme de l'orientation post-bac **n'est pas fait pour améliorer la réussite des étudiants** : il est fait pour sélectionner et ainsi barrer la route aux élèves qui seront jugés les plus fragiles. **Ce projet est en cohérence avec les réformes envisagées du bac et du lycée à venir** : des réformes qui ne feraient qu'accroître les inégalités entre élèves et établissements, et désorganiser les enseignements au sein des lycées.
Les enseignants tiennent à rappeler leur attachement aux voies du lycée général et technologique ainsi qu'au principe des séries : celles-ci définissent des parcours qui combinent choix personnalisé et enseignements communs.
Les actuelles séries peuvent être améliorées dans leur contenu. Mais les supprimer, ce serait spécialiser les élèves trop tôt, et accroître les inégalités de scolarités.
Quant au contrôle continu, promu par le ministère, il menace directement la valeur nationale de l'examen et du diplôme.
Nous défendons le principe d'un baccalauréat large, fondé sur des épreuves nationales, terminales et anonymes, seules garantes de l'égalité de valeur du diplôme sur tout le territoire.

■ 78 - académie de Versailles

► ***HIS Lycée Corneille (La-Celle-Saint-Cloud) – motion avec FO***

Nous, personnels du lycée Corneille de La Celle St-Cloud (Yvelines), syndiqués FO et non syndiqués, réunis en heure d'information syndicale le lundi 13 novembre 2017 à l'initiative du SN-FO-LC 78, avons adopté la motion suivante.
Le gouvernement, avec son « Plan Etudiants », souhaite introduire une sélection à l'entrée de l'université, entérinant l'insuffisance des capacités d'accueil des universités, qui a eu les effets que l'on sait sur les bacheliers 2017. Les raisons de ce choix sont les mêmes que celles qui ont amené à la chute des capacités d'accueil universitaire : les coupes budgétaires. Des centaines de milliers de lycéens seraient menacées chaque année de ne pas se retrouver dans l'université et la filière de leur choix.
Nous nous félicitons que le CSE ait émis un avis défavorable à ce projet de loi par 42 voix contre : FO, FSU, CGT, Solidaire, FCPE, UNEF et UNL, alors que le SNALC, l'UNSA, la CFDT et le MEDEF (30 voix) ont voté POUR (la FAGE s'est abstenue).
C'est en effet la suppression pure et simple du baccalauréat comme premier grade universitaire, valant
passeport pour le supérieur. S'attaquer aux diplômes, c'est s'attaquer aux droits qu'ils donnent dans les conventions collectives, donc aux garanties collectives elles-mêmes : ce plan est dans la droite ligne des ordonnances Macron !
Le ministère prévoit une « *réforme intelligente* » qui devrait « *permettre (…) de gagner de l'argent sur l'organisation* » (J.-M. Blanquer, *Les Echos*, 28/8/2017). En fait de réforme intelligente, il s'agit de substituer un contrôle continu à la majorité des épreuves nationales, anonymes, ponctuelles et terminales, qui seraient réduites au nombre de quatre. C'est la négation de l'égalité républicaine

des candidats à l'examen, et donc l'alourdissement des conséquences de l'autonomie des établissements, alors même qu'on prétend vouloir trier les candidats aux études supérieures !
Pour les personnels, c'est une aggravation des pressions et de nouvelles dégradations des conditions de travail. C'est l'instauration d'une hiérarchie entre des disciplines majeures et mineures, avec, à la clef, des suppressions d'heures et de postes. L'objectif du ministre étant un Bac réformé en 2021, cela suppose une évolution de la classe de 2de dès la rentrée 2018!
Dès décembre 2017, un deuxième professeur principal sera nommé dans chaque classe de Tale. Il est prévu de nous confier des missions d'ex-COPsy nouvellement PsyEN : les professeurs principaux seront chargés notamment d'organiser deux semaines d'orientation, l'une, dès novembre-décembre 2017 pour présenter les métiers et les filières universitaires y menant, et l'autre avant les vacances de février pour « éclairer » les choix des élèves. Donc deux semaines de cours en moins !
Nous avons pris connaissance de l'appel des organisations FO, CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL (rejointes par le SGL) à la grève et la manifestation le jeudi 16 novembre.
Nous appelons donc à y être, dans la suite de la puissante grève du 10 octobre et portant nos revendications Fonction Publique (hausse des salaires, non au jour de carence, non à la hausse de la CSG), dans la suite aussi du combat pour le retrait des ordonnances Macron, et bien sûr contre cette attaque d'une gravité inouïe contre le baccalauréat, contre nos conditions de travail, contre notre métier, et qui n'apportera rien de bon à nos élèves.

■ 78 - académie de Versailles

► ***HIS Lycée Pierre Corneille (La Celle-Saint-Cloud) – motion avec FO [extraits]***

Nous approuvons l'appel interfédéral des organisations FO, CGT, FSU, Solidaires, UNEF et UNL, qui exigent notamment :
- Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bacheliers sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.
- L'ouverture massive de places supplémentaires en 1er cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.
- L'abandon du projet de loi sur le 1er cycle post bac et du plan « étudiants » qui l'accompagne.

Nous faisons nôtres ces revendications. Nous nous félicitons que ces organisations affirment leur volonté de construire dans la durée la mobilisation nécessaire pour exiger le retrait des projets gouvernementaux. Nous nous préparons à cette mobilisation.

■ 78 - académie de Versailles

► ***HIS Lycée Les Pierres Vives (Carrières-sur-Seine) – motion avec SNFOLC***

Nous, enseignants du Lycée des Pierres Vives de Carrières-sur-Seine (78), réunis en heure d'information syndicale à l'initiative du SNFOLC, pensons que les délais fixés pour la future orientation des élèves de Terminale sont intenables.
Nous considérons que nous ne sommes pas légitimes pour remplir les fonctions de conseiller d'orientation. Nous sommes, au contraire, légitimes, pour nous prononcer sur le niveau scolaire de l'élève dans nos disciplines respectives.
Avec ce système, le risque est que, pour les élèves, l'année s'arrête à la fin du deuxième trimestre. Tout se jouerait sur deux trimestres. Par ailleurs, ce n'est pas un encouragement pour eux à s'investir tout au long de l'année. Nous ne voulons pas engager l'avenir des élèves et risquer de leur

fermer des portes alors qu'il y aurait 700 000 bacheliers à la rentrée 2018 pour 600 000 places dans l'enseignement supérieur.
Nous considérons que la mise en place du « Plan étudiants », à travers les semaines de l'orientation, ne répond pas au problème, cela va être du saupoudrage.
Nous considérons que la fiche avenir représentera un alourdissement considérable de notre temps de travail, ce que nous n'acceptons pas.
Avec ce système, le temps des conseils de classe va s'allonger de manière inconsidérée ou occasionner la multiplication des réunions de préparation.
C'est pourquoi nous nous prononçons contre la mise en place du « Plan étudiants ». Notre mission est d'enseigner et d'évaluer nos élèves dans le cadre de la liberté pédagogique prévue à l'article L912-1-1 du code éducation.
Nous condamnons les pistes de réforme du baccalauréat envisagées par le ministère présentées dans la presse (quatre épreuves terminales complétées par un contrôle continu). Nous sommes opposés au contrôle continu.
Nous exigeons le maintien du baccalauréat, premier grade universitaire et diplôme national ainsi que le rétablissement et le maintien des épreuves nationales, terminales, anonymes et ponctuelles pour toutes les disciplines.
Nous nous inscrivons pleinement dans le communiqué interfédéral FO-CGT-FSU-SUD-UNEF-UNL qui se prononce pour « le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire (…) et l'abandon du projet de loi sur 1er cycle post bac (…) ».
Nous demandons le retrait du « Plan étudiants ».

■ 80 - académie d'Amiens

► ***Assemblée générale des syndiqués du SNFOLC de la Somme réunie le 22 septembre : extrait :***
L'assemblée générale dit non à la réforme du bac.

■ 81 - académie de Toulouse

► ***Communiqué commun SNES-FSU, SNFOLC du Tarn***
Le projet de loi « orientation et réussite des étudiants » présenté au conseil des ministres le 22 novembre, que le ministère décide d'appliquer immédiatement dans les lycées contre tout principe démocratique puisque l'Assemblée nationale n'examinera ce texte qu'à partir du 12 décembre, est en réalité une réforme qui au nom d'une prétendue amélioration de l'orientation des étudiants :
• alourdit la charge de travail des équipes pédagogiques de terminale et des Professeurs Principaux en particulier et désorganise le fonctionnement des lycées et des classes de terminale ;
• met en place un tri à l'entrée de l'université. « *Lorsque l'effectif des candidatures excède les capacités d'accueil d'une formation, les inscriptions sont prononcées par le président ou le directeur de l'établissement dans la limite des capacités d'accueil et au regard de la cohérence entre, d'une part, le projet de formation du candidat, les acquis de sa formation et ses compétences et, d'autre part, les caractéristiques de la formation.* » ;
• fait du baccalauréat de fait un simple certificat de scolarité, qui n'est plus le premier grade universitaire (il n'est plus la condition nécessaire et suffisante pour l'inscription à l'université dans la filière de son choix)
Les organisations syndicales signataires rappellent que les conventions collectives fondent leur classification en reconnaissant les qualifications des salariés sur l'existence des diplômes nationaux. C'est pourquoi elles expriment leur attachement indéfectible au baccalauréat qui est un diplôme de fin d'étude secondaire, organisé sous forme d'épreuves terminales, nationales, anonymes, sanctionnant le cursus des lycéens et qui constitue le premier grade universitaire. Elles condamnent

toute introduction nouvelle de contrôles continus et d'épreuves modulaires qui seraient laissées au choix des candidats. Dans ce cadre elles rappellent leur opposition aux ECA (épreuves en cours d'année) pour les épreuves de langues et demandent la restauration d'épreuves terminales. **Face à la gravité de l'attaque portée contre la jeunesse et les personnels, le SNES-FSU et le SNFOLC invitent les collègues à se réunir dans les établissements sous toutes les formes possibles (HIS, Assemblée générale des personnels) pour préparer, en lien avec les étudiants et les lycéens, les mobilisations nécessaires pour obtenir :**

• L'abandon du projet de loi « orientation et réussite des étudiants »

• Le maintien du baccalauréat comme premier grade universitaire sous forme d'épreuves terminales, anonymes et nationales.

■ 88 - académie de Nancy-Metz

► ***Collège Souhait de St-Dié-Vosges (HIS avec FO) Défense du baccalauréat - Courrier du 20/11 au ministre***

Les personnels enseignants du collège Souhait de ST-Dié-Vosges réunis ce jour lundi 20 novembre 2017 en heure d'information syndicale avec le SNFOLC, revendiquent :

-Le Maintien du baccalauréat, premier grade universitaire, diplôme national de fin d'études secondaires

- Le Maintien et rétablissement, dans toutes les disciplines, des épreuves nationales, anonymes, ponctuelles et terminales du baccalauréat

-Le Rétablissement des horaires disciplinaires et des dédoublements nationaux supprimés par la réforme des lycées

- Le Maintien et rétablissement dans tous les établissements de toutes les disciplines, toutes les heures d'enseignement disciplinaires et de tous les postes

■ 88 - académie de Nancy-Metz

► ***HIS Lycée Pierre et Marie Curie (Neufchâteau) – motion avec le SNFOLC : extraits :***

Les personnels enseignants du lycée et collège Pierre et Marie Curie de Neufchâteau réunis ce jour mardi 20 décembre 2017 en heure d'information syndicale avec le SNFOLC, revendiquent :

- le maintien du baccalauréat, premier grade universitaire, diplôme national de fin d'études secondaires ;

- le maintien et rétablissement, dans toutes les disciplines, des épreuves nationales, anonymes, ponctuelles et terminales du baccalauréat

■ 88 - académie de Nancy-Metz

► ***HIS Lycée Jean Lurçat (Bruyères) – motion avec le SNFOLC***

Les personnels enseignants du Lycée Jean Lurçat à Bruyères, réunis ce jour, jeudi 30 novembre 2017 en heure d'information syndicale avec le SNFOLC, affirment leur attachement au baccalauréat, en tant que premier diplôme universitaire valable universellement.

Nous refusons donc **toute évaluation locale** qui viserait à s'y substituer, que ce soit un avis du conseil de classe, une décision du chef d'établissement ou des épreuves locales préparées et jugées au niveau de l'établissement.

C'est pourquoi nous revendiquons :

- le retrait du « plan étudiants » et des « fiches Avenir »

- Le Maintien du baccalauréat, premier grade universitaire, diplôme national de fin d'études secondaires
- Le Maintien et rétablissement, dans toutes les disciplines, des épreuves nationales, anonymes, ponctuelles et terminales du baccalauréat
- Le Rétablissement des horaires disciplinaires et des dédoublements nationaux supprimés par la réforme des lycées
- Le Maintien et rétablissement dans tous les établissements de toutes les disciplines, toutes les heures d'enseignement disciplinaire et de tous les postes.

► ***HIS Collège-Lycée Jules Ferry (St-Dié Vosges) – motion avec le SNFOLC, SNEP et SNES***
Les personnels enseignants du collège-Lycée Jules-Ferry de ST-Dié-Vosges réunis ce jour jeudi 30 novembre 2017 en heure d'information syndicale avec le SNFOLC, SNEP-FSU, SNES-FSU revendiquent :
-Le Retrait du « plan étudiants »
-Le retrait des « fiches Avenir » et les projets sur le baccalauréat.
-Le Maintien du baccalauréat comme premier grade universitaire, diplôme national de fin d'études secondaires
-Le Maintien et rétablissement, dans toutes les disciplines, des épreuves nationales, anonymes, ponctuelles et terminales du baccalauréat
-Le Rétablissement des horaires disciplinaires et des dédoublements nationaux supprimés par la réforme des lycées « Chatel – Peillon »
-Le Maintien et rétablissement dans tous les établissements de toutes les disciplines, toutes les heures d'enseignement disciplinaires et de tous les postes.

■ 88 - académie de Nancy-Metz

► ***Communiqué intersyndical CGT, SNFOLC et SNES-FSU des Vosges***
Les organisations syndicales CGT Educ'Action 88, SN-FO-LC 88 ainsi que SNES-FSU 88 condamnent et rejettent fermement les dernières annonces ministérielles et revendiquent :
-Le retrait du « plan étudiants »
-Le retrait des « fiches Avenir » et les projets sur le baccalauréat.
-Le maintien du baccalauréat comme premier grade universitaire, diplôme national de fin d'études secondaires
-Le maintien et rétablissement, dans toutes les disciplines, des épreuves nationales, anonymes, ponctuelles et terminales du baccalauréat
-Le rétablissement des horaires disciplinaires et des dédoublements nationaux supprimés par la réforme des lycées « Chatel – Peillon »
-Le maintien et rétablissement dans tous les établissements de toutes les disciplines, toutes les heures d'enseignement disciplinaires et de tous les postes

■ 91 - académie de Versailles

► ***Commission exécutive du SDFOLC de l'Essonne réunie le 4 octobre – déclaration : extrait :***
Avec l'Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO, avec la Fédération Force Ouvrière de l'enseignement, de la Formation professionnelle et de la culture, avec le Syndicat National Force Ouvrière des Lycées et Collèges, avec l'Union départementale Force Ouvrière de

l'Essonne, ainsi qu'avec les 9 organisations syndicales de la Fonction publique, nous appelons à la grève et aux manifestations le mardi 10 octobre 2017, pour revendiquer : - le maintien des diplômes nationaux et la défense du baccalauréat comme diplôme national et premier grade universitaire.

■ 91 - académie de Versailles

► ***HIS Collège Les Dînes Chiens (Chilly-Mazarin) – motion avec FO : extrait :***

Les enseignants du collège les Dînes Chiens, réunis en heure d'information syndicale avec leur syndicat Force Ouvrière le 10 novembre 2017, demandent :

- le maintien du baccalauréat comme diplôme national et premier grade universitaire.
- Le rétablissement des programmes nationaux, l'abandon de la réforme du collège, le rétablissement des horaires disciplinaires au collège et au lycée et l'abandon des compétences et de tous les dispositifs visant à remettre en cause les disciplines, les programmes, les diplômes et donc les qualifications.

■ 91 - académie de Versailles

► ***HIS Collège Delalande (Athis-Mons) – motion avec FO et SNES***

Nous, les enseignants du collège Delalande réunis en heure d'information syndicale le 23/11/17 avec nos sections FO et SNES reprenons à notre compte l'appel interfédéral national et réaffirmons :

- *Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bacheliers sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.*
- *L'exigence d'ouverture de places supplémentaires en 1er cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.*
- *Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications. L'abandon du projet de loi sur le 1er cycle post bac, condition pour permettre une réforme ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun au supérieur.*

Nous demandons donc l'abandon de ce projet de loi.

■ 91 - académie de Versailles

► ***HIS Lycée Robert Doisneau (Corbeil-Essonnes) – motion avec FO, FSU et CGT***

[…] Le « plan étudiants » ne peut que nous amener à exprimer deux vives inquiétudes :

• d'une part, les professeurs valideraient la **sélection à l'entrée à l'Université** et, donc, la **remise en cause du Baccalauréat** comme premier grade universitaire, et comme diplôme inscrit dans les conventions collectives (comme prévu dans la loi de 1950 sur les conventions collectives qui fixe le salaire à l'embauche en fonction du niveau de qualification d'un jeune, plus de diplôme = salaire décidé par celui qui embauche !)

• d'autre part, ce plan repose sur **un investissement supplémentaire des enseignants** et des établissements mobilisés pour accompagner le projet d'orientation des élèves au détriment de la transmission des connaissances.

Dès décembre, **le Ministre demande aux chefs d'établissement de nommer un 2e professeur principal de Terminales par classe.**

Les missions de ce 2e professeur principal seraient :

- recenser les 10 voeux de chaque élève pour le premier conseil de classe,
- coordonner la rédaction de "fiches avenir" pour le conseil de classe du 2e trimestre,
- faire une synthèse des candidatures de chaque élève,
- organiser deux semaines d'orientation (sur quelles heures ?),
- présenter aux élèves la plateforme d'admission et les procédures d'inscription avec des ateliers en salle informatique...

Une fiche par voeu, 10 voeux par élève, les rendez-vous avec les parents. Ce sont des dizaines d'heures à s'occuper de l'orientation!! Et aucune rémunération n'est budgétée pour l'instant…

Le conseil de classe examinera les voeux du lycéen et participera à un avis formulé par le proviseur. Transformant ainsi les enseignants en acteurs de la sélection. Ils ne sont pas qualifiés pour cela. C'est le métier des conseillers d'orientations psychologues. Mais, la politique d'austérité a pour conséquence la remise en cause de ces derniers et la fermeture des centres d'information et d'orientation (CIO).

La préparation en cours **de la réforme du Bac** (qui induit une réforme profonde du lycée pour la rentrée 2018) ne peut qu'accroître nos inquiétudes et appelle à renforcer notre mobilisation.

Cette réforme prévoit :
- quatre épreuves terminales et le reste en contrôle continu,
- suppression des filières S, L, ES,
- lycée « à la carte » : le lycéen, « acteur de son parcours », choisirait des disciplines majeures et mineures.

Cette « individualisation des parcours » et ces nouvelles modalités aboutissent à ce qu'il y ait un **BAC spécifique pour chaque lycéen, qui tant sur la forme que sur le fond, serait en réalité un certificat « maison » de fin d'études et non plus un diplôme national donnant droit d'entrée à l'université.**

D'autre part, à partir de 2021, en faisant la part belle au contrôle continu, le bac, diplôme national, ne vaudra plus que par la réputation du lycée. **L'admission universitaire sera déterminée par le parcours de chaque élève selon qu'il a fréquenté le lycée Henri IV à Paris ou un lycée de banlieue populaire comme notre lycée Doisneau à Corbeil-Essonnes.**

De plus, la suppression des filières S, L, ES entrainent de facto la disparition des référentiels horaires disciplinaires associés à chaque filière. **Plus d'horaires obligatoires nationaux minimum par discipline suivant chaque filière = plus de contraintes au niveau de la DHG = suppressions prévisibles de postes dans certaines matières dans chaque lycée = à terme des milliers de postes supprimés au niveau national (politique d'austérité oblige).**

En conséquence, nous demandons que le projet de loi « plan étudiants » soit retiré et que le projet de réforme du BAC soit abandonné. Nous faisons nôtre les revendications du communiqué commun national du 30 octobre 2017 établi par les organisations syndicales enseignantes (CGT, FO, FSU, SUD) et les organisations lycéennes et étudiantes (SGL, UNL, Solidaires étudiant, UNEF).

Nous soussignés, avec nos sections syndicales FO, CGT, FSU du lycée Robert Doisneau réaffirmons :

Ø La nécessité de travailler tout au long du parcours au lycée à une orientation choisie, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires.

Ø Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bacheliers sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.

Ø L'exigence d'ouverture de places supplémentaires en 1er cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.

Ø Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications.
Ø L'abandon du projet de loi sur le 1er cycle post bac, condition pour permettre une réforme ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun au supérieur.

Nos organisations alertent les personnels, les étudiants et les lycéens et leurs familles sur toutes les mesures qui vont à l'encontre de nos revendications et les invitent à se réunir pour préparer les mobilisations nécessaires.

■ 93 - académie de Créteil

► ***HIS Lycée Boulloche (Livry-Gargan) –avec FO et SNES (6 octobre) : exrait :***
- les attaques contre le caractère national du Bac à relier également aux attaques contre le Code du Travail et les statuts nationaux.

■ 93 - académie de Créteil

► ***Communiqué de la section du lycée Jean-Jaurès de Montreuil du 17-11-17***
Le Ministère organise le démantèlement du baccalauréat
Réunion des PP de terminale du vendredi 17 à Jean-Jaurès
Mais quel rôle voudrait nous faire jouer le Ministre ?
Le « Plan Étudiant » qu'est-ce que c'est ?
Face au gigantesque bug d'APB 2017, au lieu de créer les postes dans l'enseignement supérieur en rapport avec les besoins, le gouvernement décide de mettre en place un plan de sélection des étudiants, université par université, qui liquide, de fait, le baccalauréat, comme premier grade universitaire.
Officiellement, il s'agirait de s'adapter au « profil individuel » de chaque futur étudiant. Nous le savons : ces termes sont ceux-là même qu'emploient les gouvernements successifs pour supprimer les normes collectives, qu'il s'agisse de notre salaire, de la protection sociale, ou du Code du travail, et, en l'occurrence, dynamiter le cadre national des examens et diplômes.
Cette sélection (et pas seulement pour les filières dites sélectives) se fera sur un dossier prenant en compte les résultats de première et terminale de l'élève (un contrôle continu avant l'heure, donc), mais aussi sa « motivation » (sic), la présentation de son « projet personnel » (sic), sa participation à des activités associatives, le nombre de cours sur la Toile qu'il aura, éventuellement, suivis... En fonction de quoi, on pourra imposer, avant même son baccalauréat, au lycéen une licence, ici ou là, en trois ans, en quatre ans...
Comme dans le même temps, le Ministère organise une réforme du baccalauréat donnant l'avantage au contrôle continu, on voit bien que l'examen ponctuel, final, anonyme est désormais menacé ! Or, cette clef de voûte ébranlée, c'est l'édifice même d'une Éducation nationale qui se trouve en danger !
Quel rôle voudrait nous faire jouer le Ministère ?
Rarement une réforme bouleversant autant nos façons de travailler, nos missions, notre rapport aux élèves, n'aura été engagée aussi rapidement. Malgré le refus affiché par les principales organisations syndicales de professeurs, d'étudiants et de lycéens (dont Force Ouvrière et la FSU) le gouvernement entend la mettre en œuvre sans délais.
Dans deux semaines, nomination d'un deuxième professeur principal de terminale.
Quinze jours seront consacrés à l'orientation. Encore des heures perdues pour les cours ?

Bientôt, lors des conseils de classe, le chef d'établissement nous demandera de nous prononcer sur chacun des 10 voeux de nos élèves, pour qu'il puisse renseigner les « fiches avenir » destinées aux universités demandées.
Que veut-on faire de nous ? Que veut-on faire de nos missions ? Dans Le Parisien du 13 novembre, le Ministre répond : « Oui, c'est normal que les enseignants soient dans ce rôle [de conseillers d'orientation], avec d'autres. Cela fait partie de leur fonction. »
Or il ne s'agit pas seulement d'orienter nos élèves, à côté, et bientôt en remplacement, de ceux qu'on appelait naguère les Conseillers d'Orientation Psychologues. Il ne s'agit pas seulement d'évaluer leurs « capacités » par rapport à des formations -sur lesquelles nous avons d'ailleurs peu de lumière. Il s'agit surtout de les sélectionner par rapport aux « capacités »... d'accueil des facultés, sélection par l'économie donc, sélection par l'austérité.
C'est pourquoi, à la question : Pouvons-nous assurer cette nouvelle « mission » d'orienter nos élèves vers l'une des 12 000 formations du supérieur ? Nous répondons : NON !
À la question : Voulons-nous être partie prenante de la sélection Blanquer ? Nous répondons : NON !
À la question : Sommes-nous prêts à la destruction du baccalauréat national, ponctuel, anonyme comme premier degré de l'enseignement supérieur ? Nous répondons : NON !
Non, non et non, M. Blanquer, ce n'est pas « normal » !
Nous savons tous dans quel état vos réformes –les vôtres et celles de vos prédécesseurs- vos décrets, circulaires, notes de service, ont mis le lycée et le baccalauréat depuis dix ans. **Nous n'en pouvons plus des classes surchargées et des élèves mis dans l'incapacité de suivre nos cours. Nous ne voulons pas pour autant abandonner le principe même d'une Éducation nationale garantie par des examens et programmes nationaux !**
Retrait du Plan Étudiant ! La sélection : sans nous !
Respect du seuil de 30 élèves par classe, 24 en LV et en classe technologique !
Maintien d'un baccalauréat national, ponctuel, anonyme premier degré de l'enseignement supérieur !
Tous à l'Assemblée Générale du 21 novembre à 11h30 !

■ 93 - académie de Créteil

► ***Lycée Jean Jaurès de Montreuil - Une quarantaine de présents en AG avec SNFOLC et SNES. Vote à l'unanimité du rejet absolu et entier du Plan Etudiants.***

■ 93 - académie de Créteil

► ***Manifestation le 14 décembre 2017 à Paris en direction du ministère de l'Education nationale***
Appel intersyndical SNES, SNEP, SNFOLC, SNETAA-FO, CNT, CGT, SUD de Seine-Saint-Denis : extraits : « *Tou-te-s en grève et en manifestation le jeudi 14 décembre (…)contre les réformes annoncées du lycée, du baccalauréat et de la sélection à l'entrée de l'université (…).*»

■ 94 - académie de Créteil

► ***HIS Lycée Arago (Villeneuve-Saint-Georges) – avec CGT, FO***

Devant la contre-réforme annoncée du baccalauréat par le ministre Blanquer, la CGT, le SNFOLC, le SNETAA-FO du lycée Arago réaffirment leur attachement fondamental au caractère national des programmes, des diplômes et des statuts des personnels de l'Education nationale.
Nous sommes fonctionnaires d'Etat et, pour la défense des intérêts des élèves qui nous sont confiés, comme pour celle des intérêts et des conditions de travail des collègues, nous devons le rester. Nous sommes l'école de la république.
La réforme Blanquer consiste en une série de mesures déjà développées dans toute la presse :
- Réduire à 4 le nombre de disciplines évaluées par des épreuves terminales (au lieu de 12),
- Les autres disciplines, la majorité donc, seraient évaluées en contrôle continu,
- Elaboration et organisation des épreuves par chaque lycée,
- Le barème serait également local et les épreuves devraient être passées avec les professeurs de l'établissement : souvent, les élèves se retrouveraient face à leurs professeurs.

Il en découlerait une différenciation immédiate entre les diplômes délivrés par chaque lycée : le bac deviendrait un diplôme-maison. C'est une mesure d'une portée extrêmement grave qui s'inscrit dans le prolongement des ordonnances contre le Code du travail : disparition des diplômes nationaux, disparition des accords collectifs (conventions collectives) au profit des accords d'entreprise.
Pour les enseignants, c'est la porte ouverte à toute sortes de pressions, au moment où, précisément, la réforme de leur évaluation affaiblit leur statut en les soumettant de plus en plus aux Conseils d'administration et aux chefs d'établissement de plus en plus autonomes.
Nos conditions de travail se dégradent, nos revendications ne sont pas entendues : cela doit cesser !
On a vu, avec les ordonnances, ce que le gouvernement entendait par « concertation » : le moyen de faire passer sa politique. Le ministre Blanquer annonce « 70 réunions » pour piéger nos syndicats de la même manière. Tout est déjà décidé. Dès aujourd'hui, il nous impose d'appliquer le « Plan étudiants » : assurer deux semaines de l'orientation, mettre un second professeur principal précisément pour aider à l'orientation avant de devoir, dans le conseil de classe du 2ème trimestre, émettre un avis favorable ou défavorable aux voeux qu'auront formulés les futurs bacheliers ! Nous approuvons la décision de nos fédérations syndicales de fonctionnaires de se retirer des réunions de concertation sur la réforme de la Fonction publique.
Nous exigeons le maintien du baccalauréat comme premier grade universitaire, diplôme national, passé par épreuves nationales terminales anonymes.
Nous alertons les personnels, les étudiants, les lycéens et leurs familles sur toutes les mesures qui vont à l'encontre de ces revendications et les invitons à se réunir pour préparer les mobilisations nécessaires.

■ 95 - académie de Versailles

► ***AG Collège Nicolas Copernic (Montmagny) – motion avec SNES, SNFOLC, SUD***
MOTION – GREVE DU 10 OCTOBRE 2017 : extrait :
Les enseignants du collège Nicolas Copernic à Montmagny, réunis en AG le 10 octobre 2017 avec leurs organisations syndicales SNES, SNFOLC, SUD EDUCATION disent **NON** à une future réforme du baccalauréat qui s'accompagnera d'une sélection à l'entrée à l'université. Le baccalauréat doit rester un diplôme national et le premier grade universitaire.

■ 95 - académie de Versailles

► ***HIS Lycée Jean-Jacques Rousseau (Montmorency) – motion avec FO***

REFORME DU BACCALAUREAT et « PLAN ETUDIANTS »

Les professeurs du lycée Jean-Jacques Rousseau de Montmorency se sont **réunis en heure d'information syndicale mardi 28 novembre 2017** avec leur section syndicale SNFOLC.

Le « plan étudiants » ne peut que nous amener à exprimer deux vives inquiétudes :

• d'une part, les professeurs valideraient la **sélection à l'entrée à l'Université** et, donc, la **remise en cause du Baccalauréat** comme premier grade universitaire, et comme diplôme inscrit dans les conventions collectives (comme prévu dans la loi de 1950 sur les conventions collectives qui fixe le salaire à l'embauche et le niveau de qualification d'un jeune, plus de diplôme=salaire décidé par celui qui embauche !)

• d'autre part, ce plan repose sur **un investissement supplémentaire des enseignants** et des établissements mobilisés pour accompagner le projet d'orientation des élèves au détriment de la transmission des connaissances.

Dès décembre, **le Ministre demande aux chefs d'établissement de nommer un 2e professeur principal de Terminales par classe.**

Les missions de ce 2e professeur principal seraient :

-recenser les 10 voeux de chaque élève pour le premier conseil de classe,

- coordonner la rédaction de "fiches avenir" pour le conseil de classe du 2e trimestre,

- faire une synthèse des candidatures de chaque élève,

- organiser deux semaines d'orientation (sur quelles heures ?),

- présenter aux élèves la plateforme d'admission et les procédures d'inscription avec des ateliers en salle informatique...

Une fiche par voeu, 10 voeux par élève, les rendez-vous avec les parents..ce sont des dizaines d'heures à s'occuper de l'orientation!! Et aucune rémunération n'est budgettée pour l'instant…

La préparation en cours **de la réforme du Bac** (qui induit une réforme profonde du lycée pour la rentrée 2018) ne peut qu'accroître nos inquiétudes et appelle à renforcer notre mobilisation.

Cette réforme prévoit :

- quatre épreuves terminales et le reste en contrôle continu,

- suppression des filières S, L, ES,

- lycée « à la carte » : le lycéen, « acteur de son parcours », choisirait des disciplines majeures et mineures.

Cette « individualisation des parcours » et ces nouvelles modalités aboutissent à ce qu'il y ait un baccalauréat spécifique de chaque lycéen, qui tant sur la forme que sur le fond, serait en réalité un certificat « maison » de fin d'études et non plus un diplôme national donnant droit d'entrée à l'université.

Avec les fédérations FERC CGT, FNEC FP-FO, FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse UNEF, UNL et SGL, nous demandons que le projet de loi « plan étudiants » soit retiré. Nous demandons le rétablissement des heures et la création de tous les postes nécessaires (enseignants, PSY-EN, etc)

■ Académie de La Réunion

► ***HIS Lycée Ambroise Vollard – communiqué de la section SNFOLC***

Les enseignants du lycée Ambroise Vollard réunis en Heure d'Information Syndicale jeudi 7 décembre 2017 se sont opposés fermement à la réforme du baccalauréat.

Parce qu'ils sont attachés au caractère national du diplôme.

Parce qu'ils ne veulent pas du contrôle continu.
Parce qu'ils ne veulent pas d'un bac à la carte pour leurs élèves.

■ Académie de Clermont-Ferrand

► ***Voeu au CTA « Défense du baccalauréat comme diplôme national »***

Le CTA rappelle que les conventions collectives fondent leur classification en reconnaissant les qualifications des salariés sur l'existence des diplômes nationaux. Aussi le CTA souligne son attachement indéfectible au baccalauréat qui est un diplôme de fin d'étude secondaire, organisé sous forme d'épreuves ponctuelles, nationales, anonymes, sanctionnant le cursus des lycéens et qui constitue le premier grade universitaire. Le CTA condamne toute introduction nouvelle de contrôles continus et des épreuves modulaires qui seraient laissées au choix des candidats. Dans ce cadre il rappelle son opposition aux ECA (épreuves en cours d'année) pour les épreuves de langues et demande la restauration d'épreuves terminales.

POUR : FO, SUD, FSU ; Ne Participe pas au Vote : UNSA

■ Académie de Créteil

► ***Voeu du CTA de l'académie de Créteil du 23 novembre 2017***

Le CTA exige:

- le maintien du baccalauréat comme premier grade universitaire, comme diplôme national organisé avec des épreuves terminales, anonymes, nationales,
- l'abandon de la sélection à l'entrée des universités, notamment par le biais de la définition de capacités d'accueil maximales,
- la possibilité, pour chaque bachelier de s'inscrire dans le cursus d'enseignement supérieur de son choix,
- l'ouverture des places nécessaires dans toutes les filières post-bac,
- le retrait des "fiches avenir" et de tous les dispositifs qui visent à associer les enseignants de Terminale à cette sélection.

Adopté par 9 voix pour (FSU, FO, CGT) et 1 refus de vote (UNSA)